

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED ADM et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél réd (039) 3 10 88 tél adm et publ (039) 3 10 87 CCP 23 513
Lausanne: Saint-Pierre 1 tél (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél (022) 32 47 40 CCP 17 7715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 4 -
3 mois Fr 11 - 6 mois Fr 22 - 1 an Fr 44 - LE NUMERO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt



L'OPINION DE MAX WEBER

L'AIDE FÉDÉRALE AUX UNIVERSITÉS

Il y a deux ans, les Chambres ont accepté pour la première fois l'octroi de subventions fédérales aux universités. Il s'agissait d'un règlement provisoire, appelé aussi ordonnance transitoire, et qui n'était valable que pour les années 1966-1968. Les cantons universitaires demandaient une aide urgente, car les dépenses universitaires augmentent très rapidement. C'est pourquoi certaines questions importantes liées à celle des subventions ne furent pas résolues, mais au contraire repoussées jusqu'à la solution définitive. Citons en particulier les conditions que la Confédération peut poser aux cantons en matière de rendement, de coordination et de planification dans les constructions. On n'a pas abordé la question de la recherche de nouveaux moyens financiers. On s'est contenté d'augmenter d'autant les dépenses fédérales.

Nous avons reproché à ce projet principalement ceci, à savoir que les subventions aux cantons étaient accordées sans conditions, alors que normalement chaque bénéficiaire est tenu de se conformer à un certain nombre de conditions. En outre, nous avons critiqué le manque de coordination. Nous constatons donc que sur ces deux points le règlement définitif apporte des améliorations sensibles.

Les dépenses universitaires futures

Selon une estimation cantonale, les frais d'exploitation des hautes écoles sont estimés, pour les années 1969 à 1974, à 2,25 milliards de francs. En outre, on prévoit de dépenser 1,29 milliard pour les constructions, de sorte qu'on arriverait à un total de 3,5 milliards. Mais les cantons n'arriveront pas à réunir une telle somme et il faut donc que la Confédération poursuive son aide.

Dans son message du 28 novembre 1967, le Conseil fédéral propose une solution illimitée, sous la forme d'une loi fédérale sur l'aide aux universités. On y prévoit de participer aux frais pour les six années à venir pour un montant de 1150 millions. 550 millions doivent être accordés comme contributions de base aux frais d'exploitation et 600 millions pour les investissements. Le Conseil des Etats, qui a déjà traité cet objet lors de la session de mars, a changé cette répartition et a accordé 500 millions comme contribution de base et 650 millions pour les investissements. Cette modification en faveur des investissements est à saluer, car la Confédération doit

soutenir la construction des universités, tandis que les cantons devraient supporter les frais d'exploitation.

La Commission du Conseil national a siégé

Lundi et mardi d'avant, la Commission du Conseil national s'est occupée du projet de loi. Dans l'ensemble, celui-ci a reçu bon accueil et on a décidé d'entrer en matière sans opposition. Pas moins de trente amendements ont été présentés. Un grand nombre d'entre eux était sans grande portée et d'autre de nature plutôt formelle.

On a décidé de compléter la loi dans le domaine de la représentation des étudiants. L'organe de coordination universitaire sera la Conférence suisse des universités, à laquelle participeront des représentants des cantons universitaires, du Conseil suisse de la science et du Fonds national suisse de la recherche, ainsi que des représentants de la Confédération. Le Conseil des Etats avait admis que cette Conférence universitaire devait nouer le contact avec les étudiants. La Commission du Conseil national a fait un pas de plus et propose d'octroyer à l'Union nationale des étudiants suisses deux sièges. On pourrait ainsi satisfaire le désir de cette association.

Il y a deux questions qui provoquent des discussions et qui en provoqueront encore lors des séances plénières du Conseil national: il s'agit de la durée du projet et de la structure de la répartition financière.

La répartition financière

Parmi les cantons universitaires, il y en a qui passent pour financièrement forts, d'autres moyens et un pour faible. Le Conseil fédéral propose donc une échelle dégressive pour les deux types de subventions. Pour les contributions de base, la part des cantons à finances moyennes doit être relevée d'un quart, et d'une demi-PU les cantons à finances faibles. Pour les subventions aux investissements, on prévoit trois degrés: 40, 45 et 50%. Cette répartition a été modifiée au Conseil des Etats et renforcée: 40, 50 et 60% pour les cantons à finances respectivement fortes, moyennes et faibles. Ainsi, les cantons financièrement faibles recevraient une part plus importante aux dépens des cantons financièrement forts.

La Commission du Conseil national a aussi essayé de procéder à un renforcement des différences pour les

contributions de base. Mais cette proposition a été repoussée par 15 voix contre 7. Des représentants de cantons forts demandèrent de revenir au projet du Conseil fédéral, mais cela fut repoussé par 16 voix contre 10. Cela provoqua l'opposition de représentants bâlois et zurichois lors du vote final. Ils voulaient montrer par là qu'ils n'éprouvaient plus beaucoup d'intérêt pour le projet, ce qui pourrait être dangereux en cas d'éventuel référendum.

Limitation dans le temps ou possibilité de référendum ?

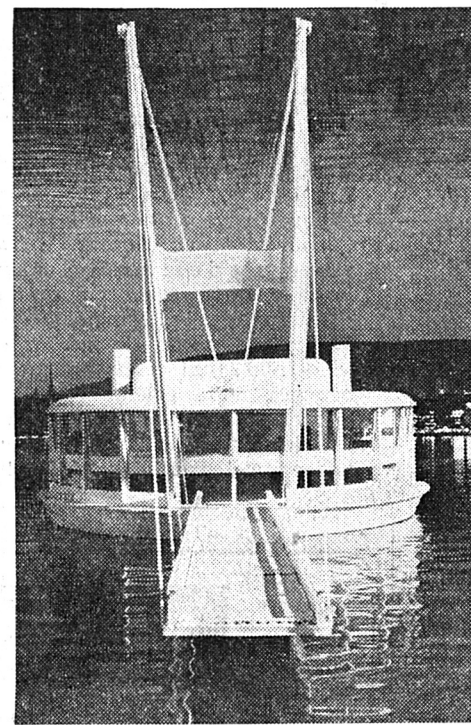
L'Association patronale suisse a demandé de limiter les dépenses totales à 900 millions pour une première période. En outre, elle estime que le projet doit être limité dans le temps ou alors que les subventions futures de la Confédération soient soumises au référendum. Le Conseil fédéral a repoussé la limitation temporelle parce qu'il faudrait établir toute une série de grands projets, ce qui n'est pas possible si l'on ne propose pas de solution pour le financement. L'autre terme de l'alternative, soit de soumettre les montants suivants au référendum, revient pratiquement au même, car le destin des contributions futures resterait incertain. Cette proposition a été repoussée par 13 voix contre 10. A ce propos, on a discuté le côté tactique du référendum, car la presse a déjà parlé d'un référendum: il existe en effet un comité référendaire qui s'est donné un nom bien sonnant: Comité pour une politique universitaire rationnelle.

Nous n'avons pas abordé le problème du financement des subventions augmentées aux universités, qui représentent annuellement une plus-value de 100 millions. Nous n'arrivons pas à comprendre que notre gouvernement ait renoncé à trouver une solution financière pour compenser cette dépense dans le budget.

En conclusion, le projet a été admis par 17 voix contre 4 abstentions. On constate, après cette délibération, que la loi sur les universités n'a pas encore surmonté toutes ses difficultés. Il faudra toute l'habileté du chef du Département de l'intérieur, le conseiller fédéral H.-P. Tschudi, pour la mener avec sécurité au travers des sessions parlementaires, et cela d'une telle façon qu'elle ne soit plus remise en question.

(«Tagwacht») MAX WEBER.
(Traduction: J.-P. Métral.)

CENTRE CULTUREL FLOTTANT?



Une intéressante idée est actuellement à l'étude dans la région zurichoise: la réalisation d'un «centre culturel flottant» qui disposerait des salles de théâtre, de concert, d'exposition, etc. et qui permettrait à toutes les communes riveraines du lac de Zurich de bénéficier tour à tour de ces installations. Plusieurs projets ont été élaborés. Voici une maquette de l'architecte zurichois Walder.

Lausanne: Des étudiants extrêmement raisonnables

L'Association générale des étudiants de l'Université de Lausanne a pris l'excellente initiative d'organiser hier matin une conférence de presse destinée à préciser la situation des mouvements étudiants à l'intérieur de l'Université. Les comités de facultés ainsi que les groupes politiques et religieux d'étudiants, y ont présenté leur activité et leur façon de voir les problèmes de l'alma mater.

Ce qui nous a frappé le plus dans ces exposés, qui furent tous clairs et concis, c'est leur grande modération. A l'heure où les étudiants s'agitent dans le monde entier, les autorités universitaires vaudoises ont la chance de posséder des étudiants dont quasi toutes les revendications sont extrêmement raisonnables. Ayant ce bonheur, ces autorités devraient, nous semble-t-il, applaudir des deux mains et se précipiter dans les bras des jeunes. Il ne paraît pourtant pas que cela soit tout à fait le cas. Quos Jupiter...

Quand nous parlons de revendications, il faut encore s'entendre, car le mot est nettement trop fort pour qualifier certaines prises de position. Les étudiants en sciences, en médecine, en pharmacie, comme les étudiants chrétiens et ceux de HEC en sont en effet aux balbutiements de la contestation, quand ils ne sont pas résolument conservateurs.

En droit, en sociologie, on va à peine plus loin. Seuls les étudiants de l'EPUL, certaines sections des sciences sociales et politiques, les théologiens et les étudiants de la Faculté des lettres sont réellement novateurs. Encore le sont-ils fort sagement et leur contestation n'est-elle que très partielle et ne débouche-t-elle pas sur une analyse constante dépassant le cadre de l'Université. On insiste avant tout sur l'importance du dialogue avec les professeurs, sur une meilleure information estudiantine, sur l'établissement d'examens plus justes et tenant mieux compte de la réalité, sur le recyclage en cas d'échec.

Toutes ces propositions, nous le ré-

pétons, sont tellement raisonnables qu'on devrait les accepter comme allant de soi.

Pour trouver des solutions véritables

Si sensées et si louables qu'aient été ces revendications, et la façon dont ont été posés les problèmes estudiantins, il revint pourtant aux seuls étudiants progressistes d'avoir compris que «seule une appréhension de leur connexion avec la dynamique de la réalité sociale peut permettre non seulement de les poser dans leur globalité, mais de trouver des solutions véritables et d'empêcher qu'on aboutisse simplement à des améliorations et à une meilleure rationalisation.

Pour y arriver, les étudiants progressistes demandent une analyse systématique des structures actuelles de l'Université, une analyse des rapports de celle-ci avec le pouvoir politique et économique, enfin une analyse du contenu idéologique de l'enseignement et des méthodes de transmission du savoir. Ce travail d'analyse, élaboré par tous les étudiants, au sein de groupes de travail interfacultés, doit permettre de donner «un fondement concret à un dialogue qui ne peut être qu'un contrôle étudiant, c'est-à-dire un pouvoir d'intervention dans l'Université». Précisons encore que ce contrôle devrait s'exercer au niveau du contenu des programmes du système des examens et dans le domaine des institutions universitaires.

On le voit, même si la contestation des étudiants progressistes, qui fut brillamment illustrée par M. C.-A. Udry, va à l'essentiel, on ne peut aussi honnêtement, que la considérer comme très raisonnable.

Dès lors donc que nous nous trouvons en présence de tant de maturité chez tous ces jeunes gens, ne serait-il pas absurde de continuer avec la politique actuelle de refus, ou, au mieux, d'aterrissement ?

Willy BRANDT.

Cela s'est passé dans notre pays

CHAMBRES FÉDÉRALES: PROGRAMME TRÈS CHARGÉ

Un programme chargé est prévu pour la session d'été des Chambres fédérales, qui débutera le mardi 4 juin et durera quatre semaines. A l'examen habituel du rapport de gestion du Conseil fédéral, des comptes de la Confédération, du premier supplément au budget de 1968, et de la gestion des CFF et des PTT viendra s'ajouter pour la première fois la discussion du «programme» du gouvernement pour la législature (au Conseil national seulement). Le Conseil des Etats l'examinera en septembre.

Autres objets prioritaires au Conseil national: «Protection du domaine personnel secret» («mini-espions»), la loi sur la correspondance téléphonique (tables d'écoute), la première partie du programme d'armement

(achat de chars suisses et de canons américains), la création d'une troupe de parachutistes, la loi sur les finances de la Confédération, les divers projets ayant trait au traitement des conseillers fédéraux, du chancelier et des juges fédéraux ainsi qu'à l'indemnisation des députés, la contribution de la Suisse à l'organisation des Nations Unies.

En deuxième lecture le Conseil national examinera notamment la loi d'aide aux universités. Il devra en outre régler les dernières divergences relatives aux lois sur la procédure et la juridiction administratives.

Au Conseil des Etats, deux objets importants seront discutés en priorité: la septième révision de l'AVS et le transfert de l'EPUL à la Confédération.

HÉRISAU: Après une macabre découverte. — On avait découvert la semaine dernière sur les rails de la ligne lac de Constance—Toggenbourg, le corps d'un nouveau-né. L'autopsie a révélé qu'il avait été étranglé. L'enquête a permis d'établir l'identité de la mère coupable, qui a pris la fuite. Il s'agit d'une ouvrière saisonnière travaillant à Hérिसau et qui est activement recherchée.

PAYERNE: La cause d'un incendie. — On se souvient que, le 16 mars 1968, un incendie a détruit la briquetterie mécanique de Payerne—Pétigny en causant pour près de trois millions de francs de dégâts. Les recherches faites par la police de sûreté et par un expert désigné par le juge instructeur ont permis d'établir la cause du sinistre: un court-circuit.

Condamnation à vie pour l'assassin d'Epandes

Le Tribunal criminel de Hambourg a condamné à la réclusion à vie le nommé Alfred Schoepe, qui, avec la complicité de son frère Horst-Georg, assassina, le 18 février 1967, un habitant d'Epandes, près d'Yverdon, M. Henri Thévenaz, pour le voler. L'assassin a frappé en outre sauvagement M^{me} Olive Thévenaz, la femme de la victime. On se souvient que le tribunal de Hambourg s'était rendu à Yverdon les 15 et 16 mai derniers pour une reconstitution du drame. Après plusieurs heures de délibérations, le tribunal allemand a reconnu l'accusé Alfred Schoepe, 39 ans, coupable d'assassinat, de tentative d'assassinat et de brigandage dénotant un

caractère particulièrement pervers. Il l'a par conséquent condamné à la réclusion à vie et privé à tout jamais de ses droits civiques.

Alfred Schoepe sera transféré sous peu à Yverdon pour déposer au procès de son jeune frère Horst-Georg en qualité de témoin.

LAUSANNE: Passante blessée. — Vendredi, vers 10 h., une passante cheminant sur le passage de sécurité qui franchit l'avenue de Cour, à proximité de l'Office postal, a été renversée et grièvement blessée par un motocycliste circulant vers la ville.

LE GOTHARD OUVERT. — Le col du Saint-Gothard sera ouvert à la circulation dès samedi à 8 h. Quant à la route menant au col, elle ne pourra être utilisée, pour l'instant, qu'entre 6 et 20 h.

VAUD

LE CINÉMA À LAUSANNE

MINI-PANORAMA

ATLANTIC. — Le Gendarme à New York. Du rire et des grimaces avec l'homme d'affaires N° 1 du cinéma français, Louis de Funès.

BOURG. — Une Affaire de Cœur, film yougoslave de Dusan Makavejev. Une franche description des rapports sexuels entre un inspecteur sanitaire et une séduisante téléphoniste illustre le propos d'un sexologue et d'un criminaliste. Une fin dramatique dans laquelle la fatalité joue un rôle, confirme le lien existant entre la sexualité et le crime. L'interprète féminine, peu vêtue et très belle, a beaucoup ému le Festival de Cannes. Malgré un tableau désinvolte et peu encourageant de la société socialiste, parfois non dépourvu d'humour, cette « Affaire de Cœur » n'est guère, bien souvent, qu'une affaire de peau.

ELDORADO. — La Planète des Singes, avec Charlton Heston. Par suite d'avaries mécaniques, trois cosmonautes américains sont contraints de se poser sur une planète inconnue, habitée par une société de gorilles « civilisés », qui considèrent les hommes comme des animaux. Cette transposition des données reçues ne manque pas d'humour et donne tout son sel à une production qui est une réussite dans le genre. L'extraordinaire perfection des maquillages mérite une mention particulière. Sous une affabulation qui peut paraître puérile, ce film n'en est pas moins une synthèse de la plupart des thèmes qui préoccupent les hommes d'aujourd'hui.

REX. — De sang-froid, de Richard Brooks, d'après l'œuvre de Truman Capote, avec Robert Blake et Scott Wilson. Le 15 novembre 1959, la bourgade d'Holcomz, dans le Kansas, est le théâtre d'un effroyable massacre. Ce jour-là, quatre personnes de la même famille, celle

d'Herbert Clutter, sont sauvagement assassinées à coups de fusil de chasse par deux jeunes désaxés. Près de six ans plus tard, Perry Edward Smith, 36 ans, et Richard Eugene Hickock, 32 ans, sont pendus pour ces crimes à Lansing, dans le pénitencier de l'Etat du Kansas. Peu de temps après ces meurtres, le célèbre écrivain américain Truman Capote vient au Kansas. Il va y passer près d'une année à analyser les faits, à essayer de comprendre le « pourquoi » et le « comment » de ces événements, avant de publier « De sang-froid » qui éclate comme une bombe dans les colonnes du « New-Yorker ». Ce roman d'une tragédie est devenu un classique. Avec le même souci d'authenticité, de luci-

dité et de minutie, cette œuvre a été portée à l'écran par le metteur en scène Richard Brooks (« Les Professionnels »). Il en est sorti un film remarquable, dur, sordide, atroce, mais plein de tact et d'objectivité, à la fois constat de police et étude de mœurs. A voir absolument.

BUFFET CFF

M^{me} R. PECLARD, LAUSANNE

Petites et grandes salles pour assemblées séances de comités, repas de familles (noces, baptêmes), etc.



Au Vieux Stand
Lutry

R. CACHEMAILLE

Dans un cadre reposant, des repas soignés à des prix étudiés.

PRÊTS avec discrétion totale

- Pas de demande de renseignements à l'employeur ni au propriétaire
- Accueil individuel
- Pas de caution; Votre signature suffit



Banque Procrédit
1211 Genève, Cours de Rive 2,
Téléphone 26 02 53
1701 Fribourg, rue Banque 1,
Téléphone 2 64 31

NOUVEAU: Discrétion totale

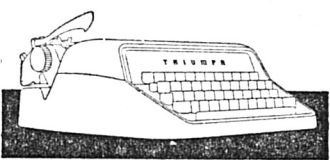
Nom _____
Rue _____
Endroit _____

GABRIELLE
NOUVELLE
PORTATIVE



élégante, moderne, idéale, munie des derniers perfectionnements

dans le vent...



MINI-PRIX

Déjà depuis Fr. **235.—**

Grand choix écritures modernes
FACILITÉS DE PAIEMENT
Echanges - Location



Machines - Meubles de bureau
Beau-Séjour 1 (angle Grotte)

Lausanne - ☎ 23 22 21

Brevet de maîtresse secondaire

La prochaine session pour l'obtention du brevet de maîtresse secondaire aura lieu en janvier 1969.

Pour les candidates se préparant en vue de la session de janvier 1970, le cours préparatoire débutera le 1^{er} octobre 1968.

Le cours d'introduction, pour les candidates se préparant en vue de la session de janvier 1971, débutera le 2 septembre 1968. Il est obligatoire.

Tous renseignements seront communiqués, sur demande, par le Département de l'instruction publique et des cultes, secrétariat des cours et examens, rue Martrey 56, 1005 Lausanne, auprès duquel les inscriptions (pour le cours d'introduction) doivent être prises avant le 17 août 1968.

Conformément au règlement, les pièces suivantes devront être présentées au moment de l'inscription:

- un acte de naissance ou d'origine;
- le titre de fin d'études secondaires (baccalauréat, certificat de maturité ou diplôme de culture générale);
- un acte de bonnes mœurs (délivré par le Greffe municipal de la commune de domicile).

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES CULTES
Secrétariat des cours et examens

La nouvelle cuisinière électrique **LE RÊVE** de luxe vous offre joie et confort



815 fr.

4 plaques dont 1 thermostatique
1 four géant thermostatique, avec sélecteur, éclairage intérieur, grill infra-rouge, tourne broche, moteur, porte vitrée,
2 lampes de contrôle,
1 tiroir à ustensiles,
1 couvercle

Autres modèles dès 350 fr.

Facilités de paiement

Reprise de l'ancien modèle

Réparation de casseroles

Planchage des fonds - Prix officiels

Electricité
Henri Cavé
PLACE RIPONNE 5 LAUSANNE
TÉL. 22.53.18

Succursale de Bercher
Tél. 021 81 82 73



COOPÉRATIVE DU BATIMENT

Maçonnerie — Peinture — Menuiserie
Charpente — Travaux publics

Tél. 2 56 56
YVERDON

Cinéma Lausannois

A. B. C. T. 22 35 52-53

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Première vision
Pas une minute de répit avec le roman à sensations de J.-H. Chase
COUP DE GONG A HONG-KONG
Lang Jeffries, Francisca Tu, W. Peters
Parlé français - En couleurs

Athénée Tél. 23 24 12

14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
La plus merveilleuse histoire d'amour
ANGÉLIE, MARQUISE DES ANGES
Un film grandiose remarquablement interprété par Robert Hossein et Michèle Mercier - En couleurs

Atlantic T. 22 11 44-45

14.30, 17.00, 20.30 12 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
Le festival du film comique continue son succès avec
LE GENDARME A NEW YORK
Louis de Funès, Christian Marin, Geneviève Grad
CinémaScope - Couleurs

Bel-Air Tél. 25 53 12

14.30, 17.00, 20.30 10 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
Première vision
Une fois encore ZORRO est arrivé pour sauver l'oppressé
ZORRO LE REBELLE
avec Howard Ross, Dina De Santis
Parlé français - Couleurs

Bourg Tél. 22 86 22

14.30, 17.00, 19.00, 21.00 18 ans
Première vision
«Vous n'avez jamais vu un film comme ça.» («France-Solr».)
UNE AFFAIRE DE CŒUR
Un film yougoslave de D. Makavejev, avec le Dr A. Kopic, sexologue, et le Dr Z. Aleksig, criminologue
Fav. rig susp. - Vers. orig. s.-t. franc.

Capitole Tél. 22 51 52

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Première vision
GUÉPIER POUR TROIS ABEILLES
Du suspense et beaucoup d'humour! Rex Harrison, Susan Hayward, Cliff Robertson, Capucine, E. Adams, M. Smith
Technicolor

Cinéac Tél. 22 74 99

Permanent: 14.00-22.00 18 ans
Evocation de vacances naturalistes
SUNSWEEP — NUDIST HOLIDAY
Riviera - Corse - Italie - Yougoslavie
Première vision à Lausanne

Colisée Tél. 32 51 25

15.00, 17.00, 20.30 18 ans
Première vision
Après «Onibaba», la «Femme du Sabre», un nouveau chef-d'œuvre du cinéma japonais
HONNO (LE SEXE PERDU)
du grand maître Kaneto Shindo

Eldorado Tél. 22 14 12

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
Panavision Couleurs - Français
Enfin du nouveau au cinéma... La sensationnelle superproduction qui fait courir les foules!
LA PLANÈTE DES SINGES
avec Charlton Heston, Maurice Evans, Linda Harrison

Lido Tél. 25 21 44

14.00, 16.00, 20.30 (français) 16 ans
18.00, 22.10 (anglais, s.-t.)
En première vision
Le nouveau film du génial R. Polanski
(THE FEARLESS VAMPIRE KILLERS)
avec Sharon Tate, Jack MacGowan, Alfie Bass (Faveurs suspendues)
Panavision - Technicolor

Métropole Tél. 25 62 22

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
14.30, 17.00, 20.30
Parlé français
L'amour triomphe dans
LA BOURRASQUE
avec Valentina Títova, Martinicuk, Oleg Videv
D'après l'œuvre de Pouchkine
Un film pour vous!!!

Moderne Tél. 26 28 77

14.30, 17.00, 20.30 18 ans
J.-P. Belmondo et Géraldine Chaplin
PAR UN BEAU MATIN D'ÉTÉ
D'après le roman de James H. Chase
Dialogue de Michel Audiard
Un des plus grands films d'action
Scope

Palace Tél. 22 13 30

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Première vision
Du gros rire avec Tony Curtis et Claudia Cardinale
COMMENT RÉUSSIR EN AMOUR SANS SE FATIGUER
avec Sharon Tate - Parlé français
CinémaScope - Metrocolor

Rex Tél. 25 43-31

14.30, 17.10, 20.00 18 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
D'un crime insensé est né le chef d'œuvre de Truman Capote:
DE SANG FROID
réalisé par Richard Brooks
«En comparaison, «Bonnie and Clyde» ressemble à une joyeuse explosion de jus de tomate!» («L'Illustré».)

Romandie Tél. 23 47 64

14.30, 20.30 (parlé français) 17.00 (v. o. s.-t. fr./all.)
Nocturne à 23.15
Le film de l'année qui vient d'obtenir 5 «oscar»
DANS LA CHALEUR DE LA NUIT (IN THE HEAT OF THE NIGHT)
avec Rod Steiger, Sidney Poitier et Warren Oates

Corso-Renens Tél. 24 90 35

20.30 18 ans
Après deux semaines à Lausanne Parlé français - Couleurs
LE BON, LA BRUTE, LE TRUAND
avec Clint Eastwood, Lee Van Cleef
Sam. et dim.
BANBOLE E KARATE 16 ans

LA VIE CULTURELLE

La paix serait-elle pire que la guerre?

INCITATION À LA LECTURE...

La présentation de l'ouvrage de Galbraith faite ci-dessous par un collaborateur nécessite un bref avertissement. Certaines des idées émises pourront en effet choquer. Nous avons cependant décidé de les soumettre à nos lecteurs en raison de leur intérêt et de leur nouveauté, finalement. Le thème qu'elles abordent, celui de la paix et de la guerre, nous préoccupe tous; il est primordial, essentiel; il implique des problèmes que l'humanité doit absolument résoudre. Aussi souhaitons-nous que les idées émises à ce sujet, même si certaines d'entre elles peuvent paraître contestables, soient considérées comme un apport supplémentaire au volumineux dossier « guerre et paix »... Elles méritent réflexion et études. C'est cette réflexion et cette étude que l'article ci-dessous espère susciter. Il ne se veut pas « défense et illustration », mais incitation à la lecture de l'ouvrage en question.

Il y a quelque temps, Calmann-Lévy publiait, sous le titre *LA PAIX INDÉSIRABLE?*, la traduction d'un rapport rédigé par un groupe de spécialistes américains réunis afin « d'examiner avec réalisme les problèmes qui se poseraient aux Etats-Unis si une situation de paix permanente se produisait ». Il s'agissait pour eux, en d'autres termes, de répondre aux questions suivantes : que deviendraient les USA et le monde si la paix était garantie et quels sont les moyens les plus propres à l'établir de façon durable, en gardant comme but le développement et la stabilité des sociétés, à l'échelle planétaire ?

Si le sujet était loin d'être nouveau, l'esprit dans lequel il fut abordé et les moyens engagés pour le traiter furent, eux, si neufs que l'on peut volontiers regarder si qui a été dit précédemment à ce propos comme incomplet ou dépassé.

Choisis pour leur compétence et venus de tous les horizons de la science, une quinzaine de savants (dont les noms ne sont pas révélés) rassemblèrent une masse considérable d'informations, puisées aussi bien dans des traités d'ethnologie que dans des histoires du cinéma et, après triage et codage, les traitèrent à l'aide d'ordinateurs analogiques à haute capacité, selon des programmes basés sur des « jeux » ou « modèles », à la manière d'ingénieurs qui dessinent et améliorent la coque d'un navire en observant le comportement de maquettes.

La guerre indispensable?

La sagesse des nations (ou sa folie) sait depuis longtemps que la guerre est une calamité « inévitable ». Elle la voit, toutefois, comme le résultat de décisions prises par des groupes d'hommes à la suite d'événements particuliers et, selon la formule de Clausewitz, comme « la continuation de la politique par d'autres moyens ».

Or cette manière de voir est fautive et le « Rapport sur l'utilité des guerres » le démontre clairement. Une étude minutieuse et objective révèle, à l'encontre de ce que l'on croit, que c'est bien la guerre qui est à la base même de l'organisation sur laquelle toutes les sociétés modernes sont construites. Et, ajoute le rapport, le fait d'être toujours prêt à la guerre caractérise les systèmes sociaux contemporains d'une manière plus exacte que leurs structures économiques et politiques, qui ne sont que des conséquences de ce caractère. Voilà qui infirme Clausewitz et fait apparaître les discours militaires pour ce qu'ils sont : de la publicité pour un produit déjà vendu.

Les fonctions de la guerre

Elles sont aussi multiples qu'importantes. Quelques études nous l'avaient déjà fait comprendre. Ce qu'on mesurait mal, pourtant, c'était la profondeur de leur imbrication dans les mécanismes vitaux d'une société. Or une analyse approfondie permet les constatations suivantes : *La possibilité permanente de recourir à la guerre est le fondement même de la stabilité des gouvernements. Elle fournit les bases de l'acceptation par tous de l'autorité politique. Elle a permis aux sociétés de maintenir les distinctions nécessaires entre les classes et assure la subordination des citoyens à l'Etat, grâce au pouvoir résiduel inhérent au concept de nation. En outre, la guerre a rendu aux sociétés, tout au long de leur histoire, des services exceptionnels en tant qu'élément indispensable de contrôle de tout désaccord social dangereux et de toute tendance antisociale et destructrice. En résumé, c'est elle qui a assuré aux nations le degré de cohésion nécessaire à leur existence.*

Par ailleurs, les fonctions militaires de la guerre et de sa préparation sont tout à fait secondaires par rapport

à ses fonctions psychologiques, sociologiques ou économiques. Le « climat » créé, les menaces, plus souvent fictives que réelles, qu'on fait peser sur la sécurité du pays (cf. les discours genevois de M. N. Celio) déclenchent à coup sûr les mécanismes indispensables pour orienter les impulsions motivantes du comportement humain vers une allégeance sociale obligatoire. Notons, au passage, que l'histoire suisse confirme fort bien les thèses émises et qu'elles aident singulièrement à comprendre des phénomènes aussi divers que la Révolution culturelle en Chine, la sécession bafraise ou la Guerre de Six Jours.

Qui, encore, songerait à contester le rôle d'accélérateur et de catalyseur qu'a joué la guerre, en tout temps, dans les sciences, la pensée ou les arts. Aucune institution ni aucun ensemble d'institutions n'a jamais réussi à créer une « tension » créatrice ou productrice comparable.

C'est là une réalité que les pacifistes refusent presque toujours de voir ou de prendre en considération.

La paix ne coûte pas assez cher

Il est parfaitement évident qu'une proposition ou un plan de paix qui ne tient pas compte de toutes les fonctions de la guerre est irrémédiablement voué à l'échec, puisque la guerre apparaît comme un « besoin » fondamental des sociétés actuelles. Les auteurs du rapport devaient donc trouver des « substituts » à la guerre qui recréeraient les tensions positives et créatrices que les conflits armés faisaient surgir et qui, tout en permettant une sélection et un contrôle social, empêcheraient les sociétés de retomber, par ennui ou désintégration, dans les « jeux de la guerre ».

Différentes propositions sont avancées : eugénisme, programmes de bien-être social étendus, force de police internationale, nouvelles religions ou nouvelles mythologies, etc. Toutefois, la fonction motivatrice de ces diverses solutions est de loin moins puissante que celle de la guerre. Après examen, seul un programme géant et une formidable compétition dans le domaine de l'astronautique permettrait d'exiger assez de sacrifices de toutes sortes pour que le tonus des sociétés ne s'affaiblisse pas.

Le pacifisme sera scientifique ou ne sera pas

La conclusion du rapport, laissant le débat ouvert, remarque cependant :

La raison principale qui nous fait nous réfugier dans la préparation de la paix réside dans le retard qu'a pris désormais la planification du système fondé sur la guerre. Ses facultés de contrôle ne se sont pas maintenues au niveau des progrès techniques qu'il a facilités. En dépit des indiscutables succès qu'il a remportés jusqu'à ce jour, même dans une époque où a surgi un pouvoir de destruction de masse sans précédent, il continue à agir en se fondant largement sur le principe du laisser-faire.

Cinglantes par leur clarté et leur exactitude, écrasantes par l'information et la réflexion qui les sous-tendent, ces lignes ne devraient pas manquer de faire réfléchir tous ceux que préoccupent les problèmes de la paix.

Le pacifisme restera sans voix s'il ne se fonde pas, dès maintenant, sur des études d'un très haut niveau de rigueur et d'objectivité. Tout laisse supposer que la paix, comme aujourd'hui la guerre, sera l'affaire autant des hommes que des circuits électroniques. Les « casques bleus » de l'avenir risquent fort d'être des « machines à penser » qui, elles, ne donneront plus prise à l'ironie dubitative ou aux sarcasmes.

A lire et à relire

Le sérieux de l'argumentation, la solidité de la documentation, la froideur, le manque de subjectivité, le détachement absolu de toute idée ou sentiment préconçu font de ce rapport un document passionnant par son intelligence et terrifiant par son cynisme. Tel est le commentaire des éditeurs. Il est juste et bien pesé.

Certes, une critique serait possible. Elle porterait, en premier lieu, sur l'emploi des ordinateurs pour l'étude de phénomènes sociaux. Mais nous ne voulons pas aborder ce point ici, pas plus que celui d'une illustration à l'aide de cas précis et connus, car nous n'avons pu donner du livre qu'une image incomplète, tant est grande sa densité. Un débat plus ample, après un temps de réflexion, serait d'ailleurs plus profitable. Nous espérons simplement que tous ceux qu'inquiètent les problèmes de la paix lisent et relisent ce livre. Particulièrement les militaires !

« Il y a deux choses que l'homme ne peut pas supporter, c'est le bonheur et le calme », disait Stendhal. Aurait-il définitivement raison ? Voilà la question.

* « La Paix indésirable ? » Rapport sur l'utilité des guerres. Préface de J.-K. Galbraith. Edit. Calmann-Lévy. 1968.

L'ART À LAUSANNE EXPOSITION GÉA AUGSBOURG

Jusqu'au 5 juin, la Galerie des Nouveaux Grands Magasins accueille Géo Augsbourg et, avec lui, une suite très belle et fort intéressante d'aquarelles, de dessins et d'huiles.

Par ses aquarelles, Géo Augsbourg nous restitue quelques endroits charmants de chez nous. Brossés d'une main ferme, les paysages de Géo Augsbourg sont pourtant empreints de fraîcheur, de délicatesse. La couleur est transparente et laisse partout filtrer la lumière en même temps qu'elle crée le relief. Géo Augsbourg sait admirablement restreindre son sujet, le regard se fixant sur la « chose à voir », cernant parfaitement cette côte du Jura, cette rive de l'île de Ré ou ce coin des Cévennes. Et quelle poésie encore dans ce « Cimetière » — est-on à Penthaiz ? — où derrière ces murs se cache le repos abrité par quelques arbres.

Parmi les huiles, relevons cette nature morte à la lanterne, ce « Joueur d'accordéon » et « Les trois décs ». Ce n'est aucunement du folklore, c'est un monde encore à notre hauteur qui sent la « pinte » amie, détrônant pour un instant le plastique, le néon et le faux brillant de quelque restaurant à la mode. C'est l'évocation riche en couleurs, tout à la fois claires ou fauves, d'une ambiance chère et chaleureuse.

Dans les dessins, nous retrouvons le trait si caractéristique de Géo Augsbourg. Ce dessin intitulé « Outils et paysage » est une merveille de finesse et de sobriété. En quelques traits, nous voici plantés à l'orée d'un village agreste du Lavaux, le décor se prolongeant vers les premiers arpent de vigne.

Il y a, dans l'attitude de ce paysan ou de ce vigneron vaudois attablé devant ses trois décs, quelque chose d'universel : le recueillement et la méditation. Là encore, rien ne fait « couleur locale », mais tout est authentique. Nous avons parlé du sens du trait de Géo Augsbourg, devant ces vigneronnes ; il nous faut encore parler du sens du portrait, du sens du détail dans le portrait.

Pour terminer, le spectateur se doit de s'arrêter devant les quatre dessins intitulés « Amérique »... Ces derniers parlent d'eux-mêmes d'une manière suffisamment éloquente pour que nous laissons au lecteur le soin de découvrir par lui-même ces croquis dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont fameux !

B.-P. CRUCHET.

MÉLI-MÉLO, OPUS 10

Ah ! cette délicatesse des dentistes qui vous disent en vous quittant : — Au revoir, au plaisir...

Dans ce bistrot, à cheval sur la banlieue et la campagne, une petite fille (la fille des « patrons ») dessine à une table. Le dessin terminé, la petite fille s'approche de mon voisin et lui présente son œuvre : une dame toute noire affublée d'un visage grimaçant.

— Qui est-ce ? questionne mon voisin.

— C'est maman !
— Et pourquoi fait-elle cette grimace ?

— Elle est fâchée !
— Et pourquoi est-elle fâchée ?
— Parce que papa met trop de temps quand il va reconduire la somnolère chez elle, en ville...

Ah ! quelles merveilles, ces soirées mondaines auxquelles on vous convie en vous disant : « Mais si, venez ! cela vous détendra ! »

Et c'est fou ce que l'on se détend ! Attention au verre de cristal que l'on vous tend ! Attention au contenu de ce verre : surtout, ne pas le renverser, ni sur la robe immaculée de M^{me} une telle, ni sur le tapis du salon. (Et pensez donc, c'est un Chochani authentique !) Attention à ce que l'on dit. Attention où l'on marche, gare à la potiche !

Oui. C'est vraiment de la détente ! Ah ! ces soirées mondaines : quelles merveilles... de mensonges !

B.-P. Cruchet.

DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE VAUDOIS

La discrimination entre garçons et filles

En examinant le plan d'études des écoles primaires vaudoises, on est stupéfait d'y constater une grave discrimination entre garçons et filles concernant l'enseignement de ces branches capitales que sont le français et l'arithmétique. Dès la première année primaire, les filles suivent une heure hebdomadaire de moins que les garçons dans chacune de ces disciplines, et cette différence s'accroît au cours de la scolarité, particulièrement en ce qui concerne les mathématiques¹.

Selon le rapport fait par la Commission de l'enseignement de l'Association des citoyennes vaudoises, qui a paru dans la presse ces jours-ci, les normes du plan seraient même aggravées dans la pratique. Ainsi dans l'année scolaire correspondant à l'âge de 9 à 10 ans notamment, année qui précède l'entrée au collège, il serait d'usage courant d'appliquer l'horaire hebdomadaire suivant : français 12 heures pour les garçons, 10 heures pour les filles; calcul, 7 heures pour les garçons, 5 heures pour les filles². Ce rapport, et surtout les remarquables statistiques effectuées à ce sujet par l'Alliance des sociétés féminines suisse grâce à la documentation fournie par les divers cantons suisses donnent des totaux d'heures ainsi « escamotés » qui laissent pantois³. Car ce n'est pas notre seul canton qui se

singularise à ce sujet, mais la Suisse entière parmi les pays évolués et même parmi bon nombre qui sont en voie de développement, comme le signale l'Etude comparée sur l'accès des jeunes filles à l'enseignement primaire, publiée par l'UNESCO en 1962⁴.

Concernant le canton de Vaud, on constate que cette discrimination n'est pas fondée dans la loi⁵, et que le plan d'études n'en donne aucune motivation. Si l'on conçoit qu'il y ait des différences (de méthodes et non d'horaires) dans l'éducation physique et l'enseignement des travaux manuels, on ne voit pas comment on pourrait justifier une différence au niveau de l'enseignement général.

Un système anarchique

Une telle discrimination, est-il besoin de le dire, constitue un barrage que ne pourra démolir, à elle seule, une orientation professionnelle si bien conduite soit-elle. Alors que la « matière grise » est l'une de nos seules richesses naturelles, et qu'on cherche à la prospecter dans tous les recoins du canton, on nous permettra de rappeler qu'une éducation plus rationnelle des filles est un moyen sûr de contribuer à la production de cette précieuse « matière ». Car il n'y a pas de doute que ce système anachronique

d'éducation explique que la proportion des étudiantes soit l'une des plus faibles en Europe (17%) et, fait plus grave, que cette proportion n'ait pas varié depuis 20 ans, alors qu'elle a augmenté considérablement ailleurs.

Une réforme qui s'impose de toute urgence

Peut-être le vœu que j'exprime à ce sujet est-il déjà en voie de réalisation ? Peut-être l'une ou l'autre des autorités proposées à la réforme de l'Ecole vaudoise, a-t-elle déjà prévu de réformer de toute urgence cet exemple particulièrement choquant du manque d'adaptation de notre école au monde actuel ? Je me bornerai en ce cas, comme dans le cas contraire, d'ailleurs à demander que cette réponse soit faite le plus rapidement possible, et qu'elle commence à apparaître dans les faits dès le début de la prochaine année scolaire. Au moment où l'on célèbre le 20^e anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, et où l'on cherche à en expliquer le sens à nos écoliers, il nous paraît que l'Etat ferait un geste d'une portée éducative incontestable en joignant la pratique à la théorie et en permettant qu'il soit mieux réalisé dans ce canton l'article 26 de ladite déclaration concernant le droit à l'éducation.

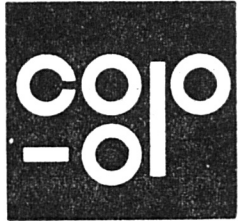
Ainsi, pas de révolte des jeunes filles en colère

Avant de terminer, je voudrais préciser que je ne songe à demander la suppression ni des cours de couture, ni des cours de cuisine. Car, outre les avantages évidents pour l'usage de ces deux disciplines, elles ont valeur d'équilibre dans une éducation qui devient quoi qu'on en ait, toujours plus livresque et technique. Mais il faut que la place de ces disciplines soit repensée dans le cadre d'un programme scolaire non discriminatoire, qui permette aux jeunes filles sortant de nos écoles d'affronter la vie d'aujourd'hui en y étant préparées le mieux possible, ce qui est en fin de compte dans l'intérêt de la famille comme de la société. Peut-être cela nous préservera-t-il plus tard, qui sait, d'une révolte de « jeunes filles en colère » et qui le serait-il faut le dire, à juste titre.

EMILIE ZUM BRUNN.

¹ Plan d'études, 1er avril 1960.
² La situation des fillettes face à l'école de base vaudoise, Lausanne, 13 mai 1968 (A. Gardiol).
³ Enquête sur les programmes scolaires.
⁴ 26 octobre 1962, v. p. 6.
⁵ Voir loi du 35 mai 1960 sur l'instruction publique primaire.

OFFRES D'EMPLOI



engage

pour sa boulangerie moderne

PÂTISSIER QUALIFIÉ

(45 heures de travail par semaine)
(un samedi de congé tous les 15 jours)

JEUNES GENS

à former comme manœuvres spécialisés de boulangerie.

Faire offres par écrit à la direction de
ENTREPOT RÉGIONAL COOP

rue du Commerce 100, à La Chaux-de-Fonds, ou
prendre rendez-vous par téléphone au 039 / 3 51 51.



VILLE DU LOCLE

Ensuite de la démission honorable du titulaire, le poste de

CONCIERGE

des Ecoles secondaire et supérieure de commerce

est à repourvoir.

Entrée en fonctions: fin juillet ou date à convenir.

Traitement: légal.

Obligations: le cahier des charges peut être consulté à la direction de l'Ecole secondaire, qui fournira également tous les renseignements nécessaires.

Les offres de services doivent être adressées à la direction de l'Ecole secondaire, rue Daniel-Jeanrichard 11, tél. 5 17 94, jusqu'au mercredi 5 juin 1968.

LA COMMISSION SCOLAIRE

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Yachting: Neuchâtel, théâtre du championnat d'Europe des 5 m. 50

Le championnat d'Europe des 5 m. 50, qui aura lieu sur le lac de Neuchâtel, sera la dernière grande compétition européenne de la catégorie avant les Jeux olympiques de Mexico. Quarante-trois bateaux, représentant dix nations, y prendront part et, pour nombre d'entre eux, ce championnat d'Europe sera décisif pour la sélection en vue des régates olympiques d'Acapulco.

Ce championnat d'Europe débutera demain par la première régate d'entraînement. Le 27 mai sera encore consacré à l'entraînement et les sept régates du championnat auront lieu du 28 mai au 2 juin.

Dans les deux compétitions de 5 m. 50 disputées cette saison, le Suisse Noverraz, à la barre du « Toucan », s'est mis particulièrement en évidence, ce qui en fait l'un des principaux favoris de ces régates pour le titre européen. A la Semaine internationale de Gênes, Noverraz a

notamment pris le meilleur sur les Italiens Zucchini et Straulino. Aux régates d'Hyères, Noverraz s'est imposé devant le Français Le Guillou et le Britannique Aisher.

Noverraz, Straulino, Zucchini et Le Guillou (qui tentera d'obtenir sa sélection définitive pour Acapulco aux dépense de son compatriote Bretèche) seront encore les principaux candidats au titre européen. Leurs principaux rivaux seront le Suédois Thoern, médaille d'argent aux Jeux de Tokyo, l'Allemand de l'Ouest Harmstorf, le Britannique Aisher, deux fois vice-champion du monde, ainsi que le Suisse Coppone, médaille de bronze aux Jeux olympiques de 1960.

Quatre bateaux du canton de Neuchâtel prendront part à ces joutes et parmi ceux-ci trois du Haut! Les Chaux-de-Fonniers sont Cœudevez, Grimm et Gorgerat, alors que le Neuchâtelois du Bas est Lauener, de Chez-le-Bart.

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE GENEVE
ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS. — Lundi 27 mai, à 20 h. 30, à l'Hôtel de Genève, petite salle, Pâquis 27.
COMMISSION MILITAIRE. — Mardi 28 mai à 18 h. 15, au secrétariat du PSG, bd James-Fazy 18.
COMMISSION SOCIALE. — Mardi 28 mai, à 18 h. 15, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.
TOUS LES MERCREDIS de 17 h. à 19 h., le service social est ouvert au secrétariat du PSG.
COMMISSION POUR L'ÉTUDE DU CUMUL. — Vendredi 31 mai, à 18 h. 15, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

CANTON DE NEUCHATEL
LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe du centre. — Réunion lundi 27 mai, à 20 h., à la Pinte Neuchâteloise.

CANTON DE VAUD
MONTREUX: Groupement féminin « Riviera vaudoise ». — Lundi 27 mai, à 20 h. 30, Hôtel de la Paix, rue de la Gare 5 (1^{er} étage). Sujet: « Qu'est-ce que la Fédération des consommatrices ? » par M^{me} Liliane Clavel. Toutes les personnes que cette question intéresse seront les bienvenues. Attention! il ne sera pas envoyé de convocation individuelle.
Le Comité.

AU PRINTEMPS!
prenez du Circulan!

Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles circulatoires! Circulan chez votre pharmacien et droguiste. 1 litre Fr. 20.55 11.25 4.95

La CCAP

garantit l'avenir de vos enfants

Neuchâtel
Tél. (038) 5 49 92

Louis Jeanneret

médecin dentiste

ABSENT

jusqu'au 4 juin

Renseignements utiles

La Chaux-de-Fonds

CARNET DU JOUR

AUJOURD'HUI SAMEDI

Cinéma

PALACE: 15.00, 17.30 et 20.30. «Les Jeux de la Nuit»
RITZ: 15.00 et 20.30. «Les Frères Karamazov»
PLAZA: 15.00 et 20.30. «Le Grand Restaurant»
EDEN: 15.00 et 20.30. «Les Jeunes Loups»
CORSO: 15.00 et 20.30. «Quelqu'un a trahi»
SCALA: 15.00 et 20.30. «Alexandre le Bienheureux»
ABC: 17.30 et 20.30. «Les Amants de Teruel»

Sports

PARC DES SPORTS: 20.15, Young-Fellows, champ. L. N. A.; 18.15, match d'ouverture.

Pharmacie d'office

Pharmacie Henry, avenue Léopold-Robert 68. (Dès 21 h., le No 11 renseigne.)

DEMAIN DIMANCHE

Cinéma

Mêmes heures et mêmes programmes que le samedi.

Divers

Visitez les musées de la ville.

Pharmacie d'office

Pharmacie Henry, avenue Léopold-Robert 68. (Dès 21 h., le No 11 renseigne.)

LES CULTES

Dimanche 26 mai 1968

Eglise réformée évangélique. — Pâroisse du Grand-Temple: 8.45, culte de jeunesse; 9.45, culte, M. Cochand.
Pâroisse Farel (temple Indépendant): 8.30, culte de jeunesse; 9.45, culte, M. Lienhard. Hôpital: 9.45, culte, M. Rosat.
Pâroisse de l'Abellie: 8.30, culte des familles; 9.45, culte, M. Wagner; 20.00, culte, M. Wagner.
Pâroisse des Forges: 8.30 et 9.45, culte, M. Soguel.
Pâroisse de Saint-Jean (salle de Beau-Site): 8.30 et 9.45, culte, M. Montandon.
Le Croix-Bleue: samedi 25, 20.00, petite salle, réunion, pasteur Secrétan.
Pâroisse des Eplatures: 8.45, culte de jeunesse; 9.30, culte, M. Secrétan.
Pâroisse des Planchettes: 9.45, culte, M. Chappuis.
Les Bulles: 11.15, culte, M. Chappuis.
Pâroisse de la Sagne: 8.50, culte de jeunesse; 9.45, culte, M. Huttenlocher.
Les Ponts-de-Martel: 9.45, culte; 11.15, culte de jeunesse.
Eglise catholique romaine. — Sacré-Cœur: 7.30, messe; 8.45, messe en italien; 9.45, messe chantée; 11.15, messe; 19.00, messe en espagnol; 20.00, chapelat; 20.30, messe. 9.00, messe des enfants à la Salle Saint-Louis.
Hôpital: 9.00, messe.
Stella Maris (Combe-Grieurin 41): 8.30, messe; 17.30, exposition du saint sacrement; 18.00, salut et bénédiction.
Les Ponts-de-Martel: 10.00, messe.
Notre-Dame de la Paix: 7.00, messe; 8.15, messe; 9.15, messe des enfants; 10.15, messe chantée; 11.15, messe; 18.00, messe; 19.30, messe en italien; 20.15, prières du mois de Marie.
Eglise catholique chrétienne. — Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7): 7.30, messe; 9.45, messe.
Armée du Salut: 9.00, réunion de prière; 9.30, réunion de sanctification; 19.15, place de la Gare (en cas de beau temps); 20.00, réunion d'adieu-des-meilleurs-Reitka.

Neuchâtel

LES CULTES

Dimanche 26 mai 1968

Terreaux: 8.00, culte matinal; Collégiale: 9.45, M. D. Michel; temple du Bas: 10.15, M. J.-Ph. Ramseyer; 20.15, culte du soir; Ermitage: 10.15, M. J.-L. Jacot; Maladière: 9.45, M. J.-S. Javet; Valangines: 10.00, sainte cène, M. A. Gygax; Cadolles: 10.00, M. T. Gorgé. — Chaumont: 9.45, M. R. Anker. — La Coude-Monruz: 10.00, M. O. Perregaux; 20.00, culte du soir, sainte cène. — Serrières: 10.00, M. J.-R. Laederach.

Le Locle

CINÉMA CASINO: sam., 20.30, dim., 14.30 et 20.15, «Le Soleil des Vouyou»; sam., 17.00, dim., 17.00, «Il Sentiero dell'Oro».

LES CULTES

Dimanche 26 mai 1968

Eglise réformée évangélique. — Temple: 7.45, culte; 9.45, culte, M. J. Bovel; 20.00, culte d'actions de grâces.
Chapelle des Jeanneret: 9.15, culte.
Eglise catholique chrétienne. — 8.30, messe.



LA MAS-HORCA

ROMAN DE GUSTAVE AIMARD

Le général retira de la poche de sa jaquette un rouleau de billets de banque qu'il présenta au bandit déjà debout.
— Je les prends, parce que Votre Excellence m'y oblige, dit-il.
— Servez la Fédération, ami.
— Je sers Votre Excellence, parce que la Fédération c'est Votre Excellence et dona Manuela.
— Bien, cherchez Cordova. Vous ne voulez plus de vin?
— J'en ai bu suffisamment.
— Alors, allez avec Dieu, et il étendit le bras pour donner la main à Cuitino.
— Elle est sale, murmura le bandit hésitant à donner sa main sanglante à Rosas.
— Avancez-la, ami, c'est du sang d'unitaire.
Et comme s'il se complaisait au contact de cette main, Rosas la tint quelques instants serrée dans la sienne.

— J'espère me faire tuer un jour pour Votre Excellence, s'écria d'un air radieux le bandit féodal.
— Allez avec Dieu, Cuitino.
Rosas le suivit du regard avec une expression singulière dans les yeux; il admirait et mesurait pour ainsi dire la force de cette guillotine humaine qui agissait sous l'inspiration de sa seule volonté; dont le poignard sinistre, sans cesse levé sans pitié contre la gorge de tout ce que le pays renfermait d'hommes sages, braves, vertueux, sans se laisser attendrir par les larmes des enfants, des jeunes filles ou des vieillards, tombait inoffensif à ses pieds au signe le plus léger qu'il lui plaisait de faire.
Toute cette tourbe infâme et ignoble que le despote avait sortie de la boue pour en faire les sicaires de son pouvoir, avait été dressée par lui depuis longtemps déjà à une obéissance passive, aveugle et sans réflexion, tant est formidable l'influence de l'intelligence sur la matière brute et sans culture, quand elle s'applique à abaisser celle-là en la flattant.
A cette heure terrible où Buenos Ayres se débattait dans les convulsions de ses libertés agonisantes, Rosas, ce messie sanguinaire, représentant ignoble du plus odieux absolutisme, était bien réellement le chef attendu par la plèbe ignorante et fanatique dont il encourageait les instincts féroces, tout en les courbant impitoyablement sous un joug de fer, et Cuitino, ce monstre à face bestiale à peine humaine, cette machine à égorgements, était bien réellement l'ex-

pression la plus complète de cette plèbe hideuse qui chantait avec d'horribles blasphèmes et les mains couvertes de sang les louanges de son maître.
— Bonne nuit! dona Manuela, dit Cuitino à la fille de Rosas, qu'il rencontra revenant avec Corvalan au cabinet de son père.
— Bonne nuit, répondit la jeune fille en se réfugiant auprès de Corvalan, comme si elle eût redouté le contact de ce démon dégouttant de sang qui passait auprès d'elle.
— Corvalan, dit Rosas, allez tout de suite chercher Victoria.
— Il vient d'arriver, Excellence, et se trouve dans le bureau; il me demandait, il n'y a qu'un instant, si Votre Excellence daignerait le recevoir.
— Qu'il entre.
— Je vais l'appeler.
— Attendez.
— Senor.
— Vous allez monter à cheval et vous rendre à la maison du ministre anglais, vous lui parlerez à lui-même et vous lui direz que j'ai absolument besoin de le voir à l'instant.
— S'il dort?
— Il se réveillera.
Corvalan salua et sortit pour exécuter ses ordres, en relevant sa faja de soie qui lui était tombée sur le ventre, de sorte que sa petite épée traînait à terre.
— Quelle frayeur a donc eu votre Paternité de Cuitino? continua Rosas en s'adressant au maître, rapprochez-vous de la table, vous êtes là-

bas collé à la muraille comme une araignée. De quoi avez-vous eu peur?
— De la main, répondit-il en se rapprochant de la table avec sa chaise, et avec un air de jubilation non équivoque d'être enfin délivré de la présence odieuse du bandit.
— Tu as été indisposée, Manuela?
— Pourquoi, Tatita?
— Parce qu'il m'a semblé que tu n'étais pas bien pendant que Cuitino était là.
— Mais vous avez vu?
— J'ai tout vu.
— Alors.
— Alors, tu devais dissimuler. Ecoute, sur les hommes comme celui qui vient de sortir il faut frapper fort, ou ne pas les toucher, un coup solide les anihile, une piquûre les fait sauter comme des vipères.
— Mais j'ai eu peur, senor.
— Peur! fit-il avec dédain, je tuerais ce misérable d'un regard.
— Peur de ce qu'il avait fait.
— Ce qu'il avait fait était pour ta sûreté et pour la mienne: n'explique jamais d'une autre façon ce que tu verras ou entendas autour de moi. Je fais comprendre à ces gens-là uniquement ce que je veux qu'ils sachent de ma pensée, ils l'exécutent sans discussion; tu dois te montrer satisfaite et te populariser auprès d'eux, d'abord parce que cela est dans ton intérêt, et ensuite parce que je te l'ordonne. Entrez, Victoria, ajouta-t-il en se retournant vers la porte où il entendait le bruit des pas d'un homme qui s'approchait.

PROGRAMMES



RADIO

Samedi 25 mai 1968

SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Revue des livres. 17.00 Inf. 17.05 Swing-sérénade. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.40 Sports. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonssoir les enfants! 19.35 Villa Sam-suffit. 20.00 Magazine 68. 20.20 La grande chance. 21.25 Reportage sportif. 22.10 Ho, hé, hein, bon! 22.30 Inf. 22.35 Entrée dans la danse. 23.25 Miroir-dernière. 24.00 Dancing non stop.

Second programme de Sottens. — 16.15 Métamorphoses en mus. 16.45 Joie de chanter. 17.00 Kiosque à mus. 17.15 Nos patois. 17.25 Per i laboratori italiani in Svizzera. 18.00 Jeunesse-Club. 18.30 Tristes cires et jolies plages. 19.00 Correo espanol. 19.30 Feu vert. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Orch. de la Tonhalle de Zurich. 22.30 Sleepy time jazz.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00. 23.25. 16.05 Cinéma-gazette. 17.00 Club 69. 18.00 Inf. 19.20 Sports-actualités et mus. légère. 19.15 Inf. 20.00 Pièce. 21.00 Disques à succès. 21.30 Carte de visite pour Mireille Mathieu. 22.15 Inf. 22.25 Entrons dans la danse. 23.25 Inf. 23.30 Mus. de danse.

Dimanche 26 mai 1968

SOTTENS. — 7.10 Bonjour à tous! 7.15 Inf. 7.20 Sonnez les matines. 7.50 Concert. 8.30 Inf. 8.45 Grand-messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Inf. 11.05 Concert. 11.40 Roman-die en mus. 12.00 Inf. 12.10 Terre romande. 12.35 10, 20, 50, 100! 12.45 Inf. 12.55 Mademoiselle Dimanche. 14.00 Inf. 14.05 «L'Espionne du Coin», feuilleton. 15.00 Auditeurs à vos marques! 17.00 Inf. 17.05 Heure musicale. 18.00 Inf. 18.10 Foi et vie chrétiennes. 18.30 Micro dans la vie. 18.40 Résultats sportifs. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine 68. 20.00 Portrait-robot. 21.00 Oubliés de l'alphabet. 21.30 La Petite Princesse à l'Orange», pièce. 22.30 Inf. 22.35 Poésie.

Second programme de Sottens. — 8.00 Bon dimanche! 9.00 Réveries aux quatre vents. 11.00 Parlez-moi d'humour. 12.00 Midi-mus. 14.00 Fautouil d'orch. 15.00 Mademoiselle Dimanche. 17.00 De vive voix. 18.00 Heure musicale. 18.30 Echos et rencontres. 18.50 Mystères du microsillon. 19.15 Tribune du sport. 19.30 Orch. de Radio-Beromunster. 21.30 Discothèque imaginaire. 22.00 Ecoute du temps présent. 22.30 Aspects du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf. à 7.45. 12.30. 19.15. 22.15. 23.25 7.00 Concert. 7.55 Message. 8.00 Cantate. 8.35 Fanaisie et fugue. 8.45 Prédication catholique romaine. 9.15 Page de Bekial. 9.45 Prédication protestante. 10.15 Radio-orch. 11.20 Schlumberger, écrivain. 12.00 Sonate. 12.40 Mus. de concert et d'opéra. 13.30 Calendrier paysan. 14.00 Mus. champêtre et jodels. 14.40 Ensemble à vent. 15.00 Légendes et histoires. 15.30 Mélodies. 16.00 Sports et mus. 18.00 Concert. 18.45 Sports dimanche. 19.25 Mus. pour un invité. 20.30 Chez les Indiens. 21.30 Musicorama. 22.20 Entre le jour et le rêve. 22.45 Récit.

TV ROMANDE

Samedi 25 mai 1968

16.30 Un château du Moyen Age. 17.00 Entrez dans la ronde. 17.20 Samedi-jeunesse. 18.15 Madame TV. 18.40 Bulletin. 18.50 Sur dem. 19.20 Trois petits ours. 20.20 Feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 La grande chance. 21.50 Dossiers de l'Histoire. 22.20 Football. 23.05 Téléjournal. 23.15 C'est demain dimanche.

Dimanche 26 mai 1968

10.00 Messe. 11.00 On'ora per voi. 12.00 Table ouverte. 12.45 Bulletin. 12.50 Revue de la semaine. 13.10 Sélection. 13.30 Vie littéraire. 14.00 «Le Virginien», film. 15.15 Images pour tous. 16.00 CHIO. 18.00 Images pour tous. 18.50 Bulletin. 18.55 La Suisse est belle. 19.05 Pour les enfants. 19.10 Présence protestante. 19.30 Actualités sportives. 20.00 Téléjournal. 20.15 Objectif 6000. 20.55 «La Vie n'est pas un Rêve», film. 21.45 Parti pris. 22.00 Mus. pour plaire. 22.30 Mondes anciens. 22.45 Bulletin. 22.50 Méditation.

TV FRANÇAISE

Samedi 25 mai 1968

1re chaîne. — 16.30 Voyage sans passeport. 16.45 Magazine féminin. 17.00 Concert. 17.40 Vitrine du libraire. 18.00 Temps des loisirs. 19.00 Micros et caméras. 19.20 Bonne nuit les petits. 19.25 Actualités régionales. 19.40 Accordéon-variétés. 20.00 Actualités. 20.32 «Les Chevaliers du Ciel», feuilleton. 21.00 «Eugénie Grandet», adapt. 23.03 Catch. 23.35 Actualités.

2e chaîne. — 18.15 Bouton rouge. 19.00 Leur vérité. 19.40 Actualités. 19.55 Télé-sports. 20.00 Provinces. 20.32 Un partenaire en or. 21.02 Caméra invisible. 21.32 Fascinations. 22.56 Cinéastes de notre temps.

Dimanche 26 mai 1968

1re chaîne. — 9.00 Tous en forme. 9.15 Source de vie. 10.00 Présence protestante. 10.30 Jour du Seigneur. 11.00 Messe. 12.00 Séquence du spectateur. 12.30 Discorama. 13.00 Actualités. 13.15 Art-actualité. 13.30 Sept et deux. 14.00 «L'Ouest aux Deux Vies», feuilleton. 14.30 Télé-dimanche. 14.55 Rugby. 17.15 Kif le clown. 17.25 «La Marine est dans le Lac», film. 18.55 Actualité théâtrale. 19.25 Bonne nuit les petits. 19.30 «Les Secrets de la Mer Rouge», feuilleton. 20.00 Actualités. 20.20 Sports dimanche. 20.48 «Don Juan», film. 22.15 60 millions de Français. 23.05 Actualités.

2e chaîne. — 9.00 RTS promotion. 13.00 Fêtes de Jeanne d'Arc. 14.30 Itinéraires africains. 15.00 «Le Jugement des Fiches», film. 16.25 Images et idées. 17.10 Sports. 17.55 Petit dimanche illustré. 18.40 La grande caravane. 19.30 Actualités. 19.45 Concert. 20.30 Les Shadoks. 20.47 Périscope. 21.45 Un quart d'heure avec Clio. 22.00 Divisions. 22.15 Sur la piste du crime.

La Colonie française inaugure sa nouvelle bannière

Aujourd'hui, la Colonie française a le plaisir d'inaugurer sa nouvelle bannière. La cérémonie, qui marquera ce jour faste dans l'histoire de la colonie, a été très bien préparée par son comité sous la présidence de M. R. Beaud. Elle débutera, à 11 h., au Cercle catholique où, après un vin d'honneur, sera servi le banquet. Les diverses sociétés qui sont groupées sous la bannière de la Colonie française auront l'honneur de recevoir les représentants de l'ambassade de France, de nos autorités cantonales et communales et de nos sociétés locales. L'ambiance sera aussi joyeuse que cordiale, soit à l'image des sentiments qui lient la Colonie française à la population chaux-de-fonnière.

E. M.

SONNERIE DE CLOCHES. — Demain dimanche, de 14 h. 45 à 15 h., une sonnerie de cloches aura lieu pour l'inauguration de l'église Notre-Dame-de-la-Paix.

CHRONIQUE NEUCHATOISE

NEUCHÂTEL: Au Tribunal correctionnel. — Sous la présidence de M. Y. de Rougemont, assisté de M¹¹ M. Blanc et de M. M. Wenger, le tribunal a condamné deux jeunes voleurs dont les méfaits sont nombreux. Ajoutons que cela ne leur a pas rapporté beaucoup d'argent. D. C. semble avoir joué le rôle de chef, celui de M. B. étant plus passif. Tenant compte de ces faits, que les inculpés admettent, le tribunal inflige à D. C. sept mois d'emprisonnement ferme, moins cent quarante-sept jours de préventive et 800 fr. de frais. Son complice est condamné à trois mois d'emprisonnement moins vingt et un jours de préventive; un sursis d'une durée de quatre ans lui est accordé. Sa part des frais s'élève à 400 fr.

NEUCHÂTEL: Au Centre d'éducation ouvrière. — Dimanche 26 mai, départ au train de 8 h. 04 pour La Chaux-de-Fonds: «Le Doubs», excursion en famille conduite par M. C. Robert-Grandpierre, professeur, avec la collaboration d'Adolphe Ischer, D^r ès sciences. Quatre heures de promenade, loin de la poussière des routes. Toute la beauté du Doubs présentée par deux connaisseurs.

A nos hôtes les protes!

On sait qu'il existe, dans les arts graphiques, une corporation des directeurs et chefs techniques: c'est la Fédération suisse des protes. Elle a aujourd'hui même à La Chaux-de-Fonds son assemblée annuelle de délégués. Le président de la ville André Sandoz saluera ses hôtes au nom d'une ville qui est presque autant Métropole des arts graphiques et du timbre que de l'horlogerie. SIMN.

UN COLLÈGUE PEU SCRUPULEUX. — La police vient d'arrêter le nommé R. J., né en 1945, ouvrier de fabrique domicilié à La Chaux-de-Fonds, pour vols. Il a reconnu en effet avoir dérobé, en février dernier, 190 fr. au préjudice d'un collègue de travail habitant Les Geneveys-sur-Coffrane.

JEUNE CYCLOMOTORISTE BLESSEE. — Hier à 16 h. 10, à l'intersection des rues de l'Ouest et Numa-Droz, M. D., qui circulait au volant de sa fourgonnette, a négligé le «stop» et a renversé une jeune cyclomotoriste, M¹¹ C. Schneider, qui circulait dans la seconde de ces rues. La jeune fille a été hospitalisée, souffrant d'une forte commotion et d'une plaie au cuir chevelu.

ÉVASION. — Hier à 14 h. 15, le nommé Michel Staub, né en 1943, cambrioleur dangereux, s'est évadé des prisons de la ville. De corpulence moyenne, mesurant 1 m. 76, il a les cheveux blonds, les yeux gris-bleu; des tatouages sur l'avant-bras gauche. Il portait un complet salopette bleu sous lequel il était vêtu d'un pull-chemise rouge-grenat. On est prié, si on l'aperçoit, d'en aviser la police cantonale de La Chaux-de-Fonds (tél. 039/34571) ou le poste de police le plus proche.

LES PENSIONNAIRES DU HOME D'ENFANTS AVAIENT INVITÉ LE SOLEIL. — L'astre du jour était fidèle au rendez-vous que lui avaient fixé en ce jeudi d'Ascension, les pensionnaires, les éducateurs et le personnel du Home d'enfants. Il n'avait pas voulu manquer cette sortie anniversaire, qui s'est déroulée dans la joie générale.

Mini-jupes et pantalons aux vives couleurs apportaient un contraste extrêmement valable, aux tenues classiques des majeures, heureux invités de la fête.

Les grands aidaient et s'occupaient des petits, les petits surveillaient les grands et tout marchait «comme sur des roulettes» dans cette grande famille.

En allant à Ouchy, en passant par La Brévine, en faisant connaissance avec la côte française qui borde le Léman, en revenant par la Gruyère, on a fait de la géographie. En visitant le château de Chillon de l'histoire. Et en étant coopérant, tolérant et unis dans la joie de la sociologie appliquée. Personne n'a pensé devenir si savant, mais toute cette jeunesse estimait que si le 75^e anniversaire pouvait être fêté chaque année, aucune protestation ne s'élèverait de ses rangs. E. M.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Reprise du trafic sur la ligne Saignelégier-Glovelier. — Le trafic ferroviaire reprendra sur la ligne Saignelégier-Glovelier samedi 25 mai, dès le premier train. L'interruption aura ainsi duré six semaines au cours desquelles il a fallu construire un barrage de protection pour prévenir de nouveaux éboulements. D'autres seront construits à divers endroits exposés pour augmenter la sécurité.

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

AU CONSEIL MUNICIPAL: Extrait des délibérations de la séance du 14 mai. — L'Office de la Protection civile a été autorisé à faire l'achat du matériel pour l'organisation d'une section de pionniers au lieu d'une section de sapeurs-pompiers de guerre comme prévu.

Le conseil a pris connaissance d'un rapport de M. Gigon au sujet de la séance de la Commission de circulation routière avec M. Rieder de l'Office cantonal de circulation routière. Une demande sera envoyée à cet office pour la pose d'un disque de limitation de vitesse à 70 km/h. après le passage à niveau, entrée ouest du village.

UNE BONNE PUBLICITÉ
Le Peuple — La Sentinelle

LA MÉDECINE DU TRAVAIL

KEKSEKSA?

Ne nous berçons pas d'illusions: nombreux seraient en Suisse les travailleurs à répondre d'une manière aussi désabusée s'ils devaient dire ce qu'ils pensent de la médecine du travail.

— Kekseksa?

Ignorance? Indifférence?

Non. La vérité, c'est que dans notre pays la médecine du travail se trouve encore à l'âge du biberon.

La preuve?

Le Service médical du travail créé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, a pour tâche de veiller que les deux millions et demi de travailleurs occupés en Suisse par quelque 250 000 entreprises industrielles et non industrielles soumises à la loi sur le travail ne soient pas menacés dans leur santé par des conditions de travail contraaires aux exigences de l'hygiène.

Or, pour exercer cette importante surveillance, le service en cause n'occupe pas cinquante, ni vingt, ni dix médecins du travail, mais — tenez-vous bien — trois toubibs! (bon saint Pierre, accordez à ces hommes précieuse santé et longue vie!)

Pédale, toubib!

Pas besoin d'une licence en math pour calculer que ces trois médecins, même s'ils «décrochaient» le fauteuil de centenaire et s'ils pédalaient comme Anquetil en procédant chacun à cinquante inspections par jour (chose irréalisable, évidemment) n'arriveront jamais à visiter toutes les entreprises... Au rythme de 500 visites par année, il leur faudrait, en effet, 166 ans pour se présenter personnellement aux 250 000 patrons en question!

Veinards, va!

Qu'en est-il chez nos voisins français?

Le D^r Pierre Andlauer, médecin-inspecteur divisionnaire du travail et de la main-d'œuvre, de Lyon, a répondu à cette question dans une magistrale causerie prononcée devant les membres du Groupe-ment romand d'hygiène industrielle et de médecine du travail, réunis à Lausanne. Voici la quintessence du brillant exposé présenté par le

D^r Andlauer — auquel l'éminent professeur Nicods, ancien président du groupement, confessait gentiment: «Vous profitez, pour nous parler, de vingt ans de recul; nous autres Suisses, nous accusons vingt ans de retard...»

Il y a un peu plus de vingt ans, en effet, en octobre 1946, que fut promulguée la loi française sur la médecine du travail. C'était au lendemain de la guerre. Le ministre des Affaires sociales de l'époque n'eut aucune peine à faire adopter cette loi dont 2 millions 800 000 salariés devaient aussitôt bénéficier. Il fallut cependant attendre six ans encore pour que la médecine du travail se généralisât vraiment, grâce au décret d'application (chez nous: ordonnance d'exécution) signé en 1952 par un ministre pas «gauchisant» le moins du monde, mais plutôt soucieux, semble-t-il, de ne pas être moins généreux (lisez: moins populaire) que son prédécesseur, homme de gauche.

Les 8 millions de travailleurs français (83% des salariés) qui apprécient depuis lors les bienfaits de la médecine du travail ne s'en plaindront pas...

Comparaison n'est pas raison

Actuellement, la France compte 4880 médecins du travail. Nous, officiellement, nous en avons en tout cas trois, plus les médecins de la Caisse nationale.

Donc, 4880 médecins du travail en France, dont 2280 (47%) à temps complet et 2600 (53%) à temps partiel; dont en outre 13% de femmes médecins et 514 spécialistes (pneumologues, par exemple). Et ces 4880 veinards estiment que leur nombre est notoirement insuffisant!

Ces praticiens doivent justifier d'un diplôme (obligatoire depuis le 1^{er} janvier 1959) de spécialiste en médecine du travail pour pouvoir déployer leur activité dans les 727 services médicaux interentreprises (qui surveillent 6 millions de salariés) et dans les 3200 services médicaux autonomes existants.

Les services interentreprises devraient de plus en plus remplacer les services autonomes, ceci pour

des motifs évidents de rentabilité et de spécialisation, et parce qu'ils permettent aux employeurs de se décharger sur un organisme extérieur à l'entreprise d'une partie des obligations sociales imposées par le législateur.

Le service interentreprise idéal, selon le D^r Andlauer, est celui qui réunit deux médecins du travail (pas plus) ayant 7000 travailleurs au maximum à contrôler.

En France, la Sécurité sociale (ce qu'en Suisse nous appelons la Caisse nationale) n'a pas le droit de s'immiscer dans les activités des médecins du travail, cela pour éviter qu'elle ne devienne juge et partie.

Ce qu'elle est — ailleurs

La médecine du travail présente, en France, les caractéristiques suivantes:

- L'employeur en assume seul la gestion dans l'entreprise. Son personnel, par le comité d'entreprise, contrôle cette gestion et transmet ses critiques ou ses suggestions à l'inspecteur du travail qui fonctionne comme arbitre, si besoin est.
- La haute surveillance appartient aux services d'inspection officiels mis en place par le gouvernement.
- L'activité déployée par les médecins du travail a un caractère exclusivement et non pas essentiellement préventif, comme l'aurait voulu le projet de loi (cet amendement fut apporté à la demande expresse de l'Ordre des médecins qui voyait apparemment dans la médecine du travail une concurrence dangereuse à écarter!).

Prenons-en de la graine

- Outre-Jura, la médecine du travail est une médecine spécialisée: médecin traitant et médecin du travail ne sauraient donc se trouver réunis dans une seule et même personne... (d'où l'exigence du diplôme, évoquée plus haut).
- Elle fait partie intégrante du milieu de travail: il est indispensable, en effet, que le médecin du travail soit présent au

milieu de l'entreprise et qu'il collabore avec tous les membres de celle-ci, cadres et travailleurs, pour rechercher les moyens propres à préserver la santé et la vie des salariés.

- Elle doit également s'inscrire dans une politique sanitaire nationale.

L'avenir

Le D^r Andlauer croit discerner ainsi l'avenir de la médecine du travail en France:

1. Il appartiendra à la médecine du travail de vouer à l'hygiène mentale des travailleurs une attention toujours plus soutenue: d'où nécessité pour elle de développer ses services de psychothérapie.
2. Elle devra occuper une place de plus en plus importante au sein des équipes chargées d'étudier dans les entreprises les problèmes d'ergonomie (c'est-à-dire les problèmes qui concernent l'adaptation du travail à l'homme).
3. Les travailleurs admettant de moins en moins — avec raison — que la médecine du travail soit gérée exclusivement par les patrons, leur postulat visant à instaurer la gestion paritaire doit absolument être réalisé.

Le gros lot — ou presque

Le conférencier a terminé sa causerie en démontrant, chiffres à l'appui, que la médecine du travail est extrêmement payante pour les employeurs, et non seulement pour leur personnel: en dix ans, le nombre des accidents du travail et des cas de maladies professionnelles a diminué dans une proportion absolument spectaculaire (en France), bien que, fréquemment, la courbe de productivité ait «grimé», en même temps que celle des effectifs de main-d'œuvre «dégringolait» d'une manière impressionnante.

Les conséquences de cette régression: vastes économies d'argent, de temps, d'enquiquinements et de forces. Car qui dit moins d'accidents et de maladies dit aussi moins d'indemnités de chômage et d'invalidité à verser; moins de frais médico-pharmaceutiques à prendre en charge; moins d'heures perdues (absentéisme!); moins de souffrances physiques et morales pour les travailleurs et moins de détresse et d'angoisse pour leurs familles.

A méditer!

Yves Junod

VAUD

Au Conseil communal de Lausanne

Cinquième séance, mardi soir, présidée par M^{me} Annie Dutoit, présidente.

COMMUNICATION

La Municipalité informe le conseil que par suite de l'effondrement du pont de danse de Montberon, celui-ci doit être remis à neuf.

PÉTITION

Cent cinquante citoyens et citoyennes demandent la fermeture durant la nuit du trafic à l'avenue de Cour jusqu'à l'avenue d'Ouchy.

Cette pétition est renvoyée à une commission ad hoc.

PROBLÈMES SCOLAIRES

Notre ami André Gavillet rapporte sur un préavis concernant une motion de M. André Gardial demandant une meilleure coordination entre communes de la région lausannoise. Gavillet donnera d'amples renseignements, notamment sur le futur groupe scolaire des Bergières. Quant aux bases pédagogiques demandées par le motion-

naire, on ne peut y répondre, étant de la compétence de l'Etat.

M. André Gardial n'est pas satisfait de la réponse de la Direction des écoles à la motion et dépose un amendement à l'intention du Département de l'instruction publique, pour qu'il définisse une politique scolaire plus cohérente.

Au vote cet amendement est approuvé.

TROIS INTERPELLATIONS

M. Pierre Guignard (rad.) interpelle la Direction de police au sujet du changement d'orientation de la circulation à la rue de Saint-Roche et à la rue Gaillard. Notre ami Robert Deppen, directeur de police, répond immédiatement et explique les décisions prises par le Service de la circulation. L'interpellateur n'étant pas satisfait de la réponse de la Municipalité, transforme son interpellation en motion.

M^{lle} Antoinette Stauffer (POP) interpelle également au sujet du terrain

sur lequel doit être construit un home pour enfants infirmes moteur-cérébraux.

Le syndic G.-A. Chevallaz donne des explications sur le point de vue municipal. La solution envisagée est le choix d'une parcelle de 7500 m² sur 30 000 m², à l'ouest de la route de Berne et au chemin de la Cigale.

Parallèlement à l'étude du plan du quartier et aux transferts immobiliers, des pourparlers vont pouvoir s'engager dès maintenant avec l'Association en faveur des enfants infirmes moteur-cérébraux.

L'interpellatrice se déclare satisfaite de la réponse du syndic, tout en souhaitant que ce home soit bâti le plus rapidement possible.

Enfin, M. Pierre Rieben (POP) interpelle à nouveau sur les derniers développements de l'action 1963 de la lutte contre la pénurie de logements. Il s'agit notamment de la réalisation du quartier d'habitation de la Bourdonnette. L'interpellateur critique les lenteurs de la Direction des travaux au sujet dudit projet et pose une série de questions.

A ces questions, tout au moins à certaines, M. Edouard Dutoit, directeur des Travaux, répond. Il annonce que notre ami Roland Panchaud sera très probablement nommé directeur des Travaux de la Bourdonnette.

M. Dutoit reproche à quelques employés du bureau des architectes de violer des secrets professionnels, qui a amené le maître de l'ouvrage à se passer de leurs services.

Le directeur des Travaux précise enfin qu'un préavis sera déposé incessamment et qu'il donnera d'amples renseignements sur les questions posées par Pierre Rieben.

M. Pierre Rieben transforme son interpellation en motion, motion demandant l'ouverture d'un bureau d'études de constructions communales.

M. Fernand Petit (POP) reproche au directeur des Travaux de n'avoir pas répondu aux questions de son coreligionnaire politique et souhaite lui aussi la création d'un bureau d'études de constructions communales. Quant à M^{lle} Antoinette Stauffer (POP), elle jette un cri d'alarme au sujet du manque d'appartements à Lausanne et surtout des prix pratiqués.

A l'issue de cette longue discussion, l'interpellateur dépose une résolution regrettant les lenteurs de la Direction des travaux dans l'affaire de la Bourdonnette.

Cette résolution est repoussée.

En outre le conseil a :

- Pris connaissance du rapport de M. Marcel Corbaz (POP) sur la motion de M. Pierre Regamey (rad.) au sujet de l'engagement des membres du corps enseignant primaire lausannois. Rappelons qu'un recours de droit public est pendant auprès du Tribunal fédéral ; recours déposé par l'Etat de Vaud et la commune de Lausanne, attaquant la décision du Grand Conseil vaudois sur les suppléments communaux servis au personnel enseignant primaire.

- Admis la motion de M. R. Berberat (chr.-soc.) concernant les mesures à prendre contre la corrosion et l'entartrage des installations de fourniture d'eau potable (rapp.: notre ami Roland Panchaud).

- Approuvé la motion de M. Jean-Pascal Delamuraz (rad.) au sujet de la location d'immeubles par la commune à des tiers et vice versa (rapp.: M. Pierre Rieben, POP).

- Entendu les assurances de la Direction des écoles par la voix de M. François Ganière (chr.-soc.), rapporteur, concernant la motion de la camarade Charlotte Rindlisbacher demandant l'augmentation du nombre des élèves couturières à l'Ecole professionnelle, de faciliter les cours de perfectionnement et de créer des cours de formation d'ouvrières et de cadres pour la confection.

- Refusé de prendre en considération la motion de M. François Ganière (chr.-soc.) demandant une étude visant à introduire la perception à la source des impôts dus par le personnel de l'administration communale (rapp.: M. C. Depraz, rad.).

- Entendu le développement d'une motion de M. René Burnet (rad.), demandant de définir l'orientation générale et la politique financière en matière de garderie d'enfants à Lausanne. F. Ch.

CHRONIQUE GENEVOISE

Les réformes indispensables à l'Université de Genève

Un communiqué du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat communique: La réunion convoquée par le Conseil d'Etat avec des délégations du sénat de l'université et de l'Association générale des étudiants, groupement d'étudiants régulièrement constitué et acceptant le dialogue avec les autorités a eu lieu ce matin 22 mai à l'Hôtel de Ville.

La discussion a porté sur la situation actuelle à l'université et sur les réformes nécessaires et urgentes en ce qui concerne les structures internes de notre alma mater, les méthodes et le contenu de l'enseignement, l'information générale des étudiants, les problèmes sociaux, l'amélioration des relations entre l'université et la cité.

Le Conseil d'Etat a pris connaissance avec satisfaction du communiqué du recteur relatif à la réunion qui a eu lieu le 21 mai entre le bureau du sénat et une délégation de l'AGE et mentionnant les mesures déjà prises ou prévues dans l'avenir immédiat pour promouvoir les réformes indispensables, à savoir la constitution d'un groupe de travail, composé de professeurs et d'étudiants afin d'assurer la permanence du dialogue tant sur le plan de l'université en général qu'au sein de chaque faculté.

Le Conseil d'Etat appuie vivement ces mesures et participera à leur réalisation.

Une nouvelle séance commune entre le gouvernement et les représentants de l'université et de l'AGE aura lieu le 5 juin.

Forum sur la préfabrication des bâtiments

Lundi 27 mai, à 20 h. 30, dans les locaux de l'Institut national genevois (promenade du Pin 1, section de l'industrie, du commerce et de l'agriculture).

Les sujets suivants seront traités:

Préfabrication et technique, par M. Emile Boget, directeur de l'entreprise Induni & Cie, vice-président de l'Association suisse des professionnels du béton préfabriqué.

Préfabrication et architecture, par M. Claude Grosgrain, architecte EDF-SIA, vice-directeur des constructions fédérales à Berne.

Préfabrication et économie nationale, par M. Fritz Berger, ingénieur EDF-SIA, délégué du Conseil fédéral à la construction du logement.

Exposition de photographies, plans, graphiques, etc. Projection de films et de diapositifs.

Les sujets traités s'inscrivent dans un programme d'étude des conditions économiques du logement et font suite au forum et au débat public organisé récemment sur « De la propriété foncière aux HLM ».

Séance publique. Entrée libre.

Tirs militaires

Les prochains tirs militaires obligatoires auront lieu les 25 et 26 mai.

Stand de Bernex: samedi matin, samedi après midi, dimanche matin; société: Fraternelle de Bernex.

Stand de Jussy: dimanche matin.

Stand de Versoix: dimanche matin.

Mémento genevois

Dimanche: PROMENADE DU LAC: 11.00, Corps de musique d'élite.

Cela est arrivé

MÈRE

Les conseillers municipaux de la ville de Genève sont quelque peu brouillés avec le fait d'avoir une femme comme maire de leur cité. Le président Aubert, en félicitant M^{me} Lise Girardin, a déclaré: « Madame la maire... ». Il est vrai que M^{me} Girardin est mère d'un fils de 18 ans.

POLICE

Depuis les journées de la défense nationale, il paraît que tous les congés sont supprimés dans la police. Chaque soir, devant l'Université, on voit de pauvres inspecteurs qui gèlent sur le trottoir...

LAVABOS

L'aérogare est flambant neuve. Mais il paraît qu'on a oublié un détail qui a son importance: des lavabos dans les toilettes des cuisiniers. Ce n'est pas pour déguster les hôtes du restaurant...

Ceci arrivera

RACISME

Le Mouvement anti-apartheid de Genève organisera mardi 28 mai, à 20 h. 30, à la salle de la Réformation, une conférence d'information sur le « Racisme en Afrique du Sud ». Pourquoi s'inquiéter? telle est la question que débattront MM. Burgess Carr, du Libéria, M. Nicolas Valticos, chef du Département des normes internationales du travail au BIT, M. MacBride, secrétaire général de la Commission internationale des juristes. Prendront également la parole: MM. Chodat, professeur à l'Université de Genève, Jean de la Croix Kaelin, dominicain, E. Suter, secrétaire de la FOMH et J. Ziegler, conseiller national. M. Bungener, président du Mouvement anti-apartheid présidera. Pour tous ceux qui doivent encore être convaincus.

GALERIE

Une nouvelle galerie d'art moderne s'est ouverte vendredi à la rue de l'Athénée 24. Il s'agit de la galerie Aurora. Elle est l'œuvre de cinq artistes genevois: Ducimetière, Fromenteau, Heeb, Perret et Schüpfer.

POSTE

Un nouveau bureau de poste dénommé 1211 Le Lignon sera mis en exploitation le lundi 27 mai 1968 dans le centre commercial de la cité du Lignon. Il sera ouvert au public du lundi au vendredi, de 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30; le samedi, de 7 h. 30 à 11 h., après midi fermé.

Lors de la mise en service de ce bureau, la Direction des postes à Genève procédera à la centralisation des secteurs de distribution d'Aire, du Lignon et de la partie sud de Châteline. Les facteurs qui partaient jusqu'ici du bureau de poste du chemin d'Aire 156 et, en partie, de celui du chemin de Maisonneuve 5, à Châteline, seront rattachés à l'office de la cité du Lignon à partir du 27 mai également. La mise en service de ce centre de tri et de distribution est nécessitée par le développement de cette région du canton et l'augmentation constante du trafic.

Le bureau actuel d'Aire restera ouvert comme jusqu'ici pour le dépôt et l'expédition de tous les envois; celui de Châteline également, tout en continuant d'assurer la distribution pour la partie nord de la localité.

Le numéro postal d'acheminement d'Aire, du Lignon et de Châteline, reste le numéro collectif 1211.

Les propos libres du père Gnagnu

On connaissait déjà pas mal de manières pour démontrer sa mauvaise humeur ou marquer sa désapprobation à telles ou telles décisions du pouvoir.

La grève est, et restera une arme efficace pour faire aboutir les revendications. Nous connaissons déjà les grèves tournantes, les grèves perlées, les grèves du zèle, les grèves sur le tas... et pendant les vacances, il y en a qui font même des tas sur la grève. Mais de là à imiter les jeunes Saigonnaises, il y a un fossé que nos Genevoises ne sont pas prêtes de franchir. Mais enfin, on ne sait jamais; elles nous montrent déjà passablement de choses, par le bas; je ne vois pas la raison qui empêcherait qu'elles nous montrent autre chose par le haut. La vie

d'ailleurs n'est faite que de haut et de bas.

Or donc, voilà que la police de Saïgon vient d'arrêter plusieurs centaines de jeunes Saigonnaises... parce qu'elles ne portaient pas de soutien-gorge!

Cette mesure n'aurait pas pour origine une vague de puritanisme, mais la police soupçonnait qu'il s'agit en fait d'un signe de reconnaissance parmi les partisans du Vietcong.

Méfions-nous, tout de même, avec l'été qui vient; et si nos compagnes imitaient les Saigonnaises, elles ne le feraient que dans l'intention d'obtenir au plus vite (et avec raison) le titre de citoyenne à part entière et pour l'ensemble du pays.

Le père Gnagnu.

Transports publics de la région lausannoise

Nouvel horaire du 26 mai 1968

LA DIRECTION DES T.L. informe le public que le nouvel horaire entrant en vigueur le dimanche 26 mai comportera les modifications suivantes:

Réseau urbain: lignes Nos 1 à 18 (autobus, trolleybus):

le samedi et le dimanche spécialement les heures de passage des horaires seront modifiées sur la majorité de ces lignes par suite de changements de fréquence.

Ligne No 16, Saint-François—Sauvabelin:

quelques courses seront prolongées jusqu'à La Clochette (Val Fleuri).

Bus directs:

jours ouvrables: fréquence de 20 minutes entre 8 et 17 h.; dernier départ de la gare CFF pour les terminus à 23 h. 05;

dimanches: fréquence de 20 minutes tout le jour; service renforcé entre 17 et 21 h.; dernier départ de la gare CFF pour les terminus à 0 h. 10;

tronçon La Sallaz—Le Foyer: tous les jours, dernier départ à 20 h. 50 de la gare CFF.

Réseau interurbain:

Lignes Nos 20 à 29: elles ne subissent que quelques légères modifications de minutage.

Ligne No 27, Lausanne—Saint-Sulpice—Morges: la dernière course partant de Lausanne, place Centrale, est retardée à 23 h. 25.

Ligne No 28, Renens—Ecublens—Renges: jours ouvrables, prolongement du Pontet à Renges des courses partant de Renens à 6 h., à 12 h. et à 14 h. 52; dimanche, mise en service de trois nouvelles courses partant de Renens à 6 h. 52, à 11 h. 32 et à 17 h. 58.

Pour tous renseignements complémentaires, consulter l'horaire officiel. LA DIRECTION



2001 Neuchâtel, faubourg du Lac 2, CCP 20-2002
1001 Lausanne, place Bel-Air 4, CCP 10-7500
1211 Genève 3, passage Terraillet 20, CCP 12-222

Faites lire notre journal!

CE SOIR À LA CHARRIÈRE YOUNG-FELLOWS

UN MATCH DE PRESTIGE POUR LE F.-C. LA CHAUX-DE-FONDS

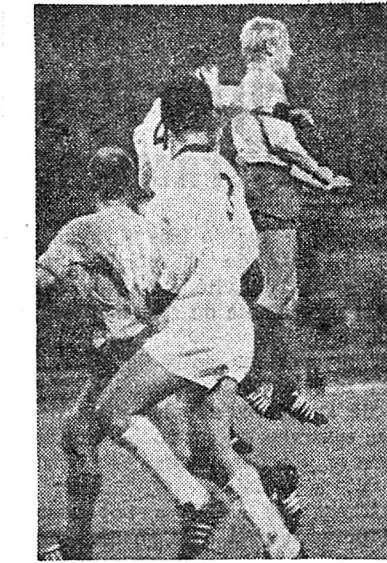
Le troisième club zurichois, Young-Fellows — qu'on ne reverra plus la saison prochaine — est l'hôte de la Charrière ce soir. Depuis quelque temps, Young-Fellows a perdu tous ses espoirs de rester en ligue nationale A, alors que, pour sa part, La Chaux-de-Fonds n'a plus de souci à se faire. La Chaux-de-Fonds devra donc gagner ce soir, ne serait-ce que pour bien montrer qu'elle était plus forte que le club zurichois. Ce sera donc un match de prestige où les hommes de Vincent doivent soigner

leur jeu, leur football, se préparer pour le championnat international d'été et, en même temps, faire plaisir à son public, afin de l'inciter à suivre les prochaines rencontres qui opposeront La Chaux-de-Fonds aux Polonais, aux Allemands de l'Est et aux Suédois.

Young-Fellows est un club qui a de la peine à adopter une politique stable en ce qui concerne les entraîneurs. Il y eut Reutlinger il y a quelques saisons, puis Boskov, Sekulic, Lindenmann, Gavlicek, à nouveau Boskov et enfin une fois encore Gavlicek. Young-Fellows avait débuté la

saison avec le Yougoslave Boskov; mais après une mauvaise passe, après avoir engagé Baeni, les dirigeants ont rompu avec Boskov pour faire revenir Gavlicek qui entraînaient Karlsruhe. Malgré ces changements, les Zurichois ne purent éviter la relégation.

Et pourtant, dimanche dernier, contre Lausanne, Young-Fellows a passé bien près de la victoire et les Vaudois ont failli courir à la catastrophe. Mais les avants zurichois furent trop maladroits et c'est à cela que Lausanne a finalement pu ramener un point des bords de la Limmat.



BAENI, que l'on voit ici sauter très haut, ne sera pas impressionné: il connaît bien la Charrière.

A disposition de Gavlicek

Gardiens: Janser, 24 ans, comptable; Stettler, 35 ans, inspecteur.
Défenseurs: Hunger, 25 ans, employé de commerce; Bosshard, 22 ans, commerçant; Morgenegg, 23 ans, dessinateur; Kaiserauer, 26 ans, représentant; Kaspar, 30 ans, vendeur.
Demis: Matus, 32 ans, dentiste; Baeni, 31 ans, représentant; Dittli, 22 ans, dessinateur.
Attaquants: Fischli, 22 ans, serrurier; Heer, 23 ans, libraire; Hoesli, 27 ans, maître; von Burg, 30 ans, vendeur; Feller, 35 ans, employé postal; Schwick, 25 ans, maçon; Kistler, 27 ans, représentant; Chiandussi, 23 ans, tourneur.

Eichmann fait sa rentrée

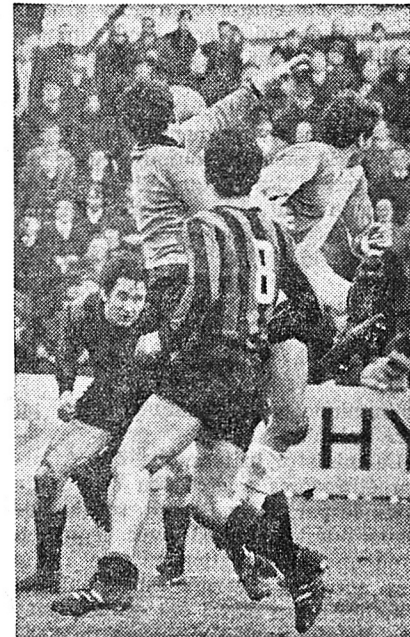
Blessé contre Granges, Eichmann fait sa rentrée. Certes, Vincent aurait bien voulu le laisser se reposer encore un match, mais Donzé est au service militaire et ne pourra pas être présent.

Mais si le gardien fait sa rentrée, en revanche tout ne va pas très bien pour Vincent. Keller, Clerc, Duvoisin,

Russi, Polencent sont toujours blessés. Quant à Schneeberger, il ne jouera pas. Son frère se marie et il a demandé congé.

Cela fait beaucoup d'indisponibles. Mais l'entraîneur chaux-de-fonnier aura l'occasion, pour la première fois cette saison, d'aligner le Jurassien Joray. On le verra entre Voisard et Fankhauser, deux autres Jurassiens.

Ils seront là



Le Yougoslave Matus (8), Janser et Chiandussi, un bon trio des Young-Fellows.

Lausanne - Zurich: une autre attraction

Qui sera champion suisse? On le saura peut-être ce soir. Tout dépend de l'issue du match Lausanne-Zurich à la Pontaise. C'est la grande attraction de cette 24^e journée de championnat. Lausanne a réussi l'exploit de battre Lugano. Les Vaudois récidiveront-ils devant Zurich?

Ailleurs, le programme est le suivant: Bellinzzone-Granges, Bienne-Lugano; Sion-Servette; Young-Boys-Bâle et Grasshoppers-Lucerne.

Pour la ligue B: Brühl-Fribourg; Chiasso-Saint-Gall; Moutier-Xamax; Soleure-Berne; UGS-Baden; Wettingen-Thoune et Winterthur-Aarau.

On attend ici avec une certaine impatience les résultats de Chiasso-Saint-Gall, de Wettingen-Thoune et surtout de Winterthur-Aarau. Au terme de ce week-end, on pourra

peut-être connaître le club (Aarau, Saint-Gall ou Wettingen) qui accompagnera Winterthur en ligue nationale A, la saison prochaine.

Récapitulons...

Zurich	23	14	6	3	57-22	34
Grasshoppers	23	14	4	5	49-22	32
Lugano	23	14	4	5	45-29	32
Bâle	23	12	5	6	44-29	29
Lausanne	23	11	6	6	59-39	28
Lucerne	23	11	4	8	47-53	26
Bienne	23	9	5	9	40-39	23
Young-Boys	23	7	7	9	31-38	21
Sion	23	6	9	8	28-36	21
Servette	23	8	4	11	36-34	20
Bellinzzone	23	8	4	11	23-33	20
Chx-de-Fds	23	6	6	11	34-44	18
Y.-Fellows	23	2	6	15	16-53	10
Granges	23	3	2	18	17-55	8

Première ligue: sprint final

La toute dernière journée du championnat de première ligue qui a lieu demain sera très importante, à la fois — et nous parlons ici des clubs romands — pour le titre et pour la relé-

gation. Pour le titre et pour les finales (les deux premiers participeront à ces finales pour l'ascension en ligue B), trois clubs sont sur les rangs: Etoile Carouge qui a 35 points, alors que Monthey et Le Locle en ont 33. Pour la relégation en deuxième ligue, quatre clubs sont encore menacés: Martigny (17 points), Rarogne (17), Stade-Lausanne (16) et Versoix (15). Voici quel sera le programme: Etoile Carouge recevra Yverdon, Le Locle accueille Chênois, Stade-Lausanne attend Monthey, Martigny se déplace à Fontainemelon et Versoix joue contre US Campagnes.

Les meilleurs butteurs

Ligue A. — 25 buts: Kunzli (Zurich); 15 buts: Blaettler (Grasshoppers); 14 buts: Kerkhoffs (Lausanne), Brenna (Lugano); 12 buts: Bertschli (Lucerne), Simonetti (Lugano); 11 buts: Richter (Lucerne), Muller (Young-Boys).

Ligue B. — 31 buts: Konietzka (Winterthur); 19 buts: (Meier) Aarau; 16 buts: Henriod (Urania); Renner (Saint-Gall); 14 buts: Meili (Winterthur); 13 buts: Laupper (Wettingen); 12 buts: Balmer (Thoune), Grünig (Saint-Gall).



SCHNEIDER: il sera mis à rude épreuve, ce soir, à la Pontaise.



CHAUFFAGE
ZAEGEL-HELD
ARMAND FEHR
J. TINEMBART-FEHR, succ.
COMBUSTIBLES
Entrepôts 23 Tél. 2 18 29
LA CHAUX-DE-FONDS

Model
CONFECTION
Toujours leader de l'élégance
L.-Robert 108
Tél. 3 43 43

PHOTO-CINÉ
Nicolet et fils
LE LOCLE
Place du Marché
LA CHAUX-DE-FONDS
Av Léopold Robert 59
Se tiennent toujours à votre service

ENTREPRISE DE FERBLANTERIE
Appareillage
Soudure autogène
Ventilation
Compresseurs
PAUL ZYSSET
LA CHAUX-DE-FONDS
Atelier Numa-Droz 3
Téléphone 2 49 47

Plaisir de la télévision
le monde à votre portée grâce aux 6 programmes noir et blanc ou couleurs
coditel

LA CHAUX-DE-FONDS (Entraîneur: Jean Vincent)
1 Eichmann
2 Voisard 4 Joray 5 Fankhauser 3 Hofmann
8 Silvant 9 Jeandupeux 10 Zappella 11 Brossard
11 Chiandussi 10 Schwick 9 Von Burg 8 Matus
5 Kaspar 4 Hunger 3 Morgenegg 2 Feurer
YOUNG-FELLOWS (Entraîneur: Gavlicek)
1 Janser

Maison du Peuple
Restaurant CITY
Serre 68
Téléphone 2 17 85
Sa carte, ses vins, ses prix

Les fleurs Turtschy
L.-Robert 57-59
Tél. (039) 2 40 61

TO
La marque de l'imprimé de qualité
typoffset
Rue du Parc 105
Tél. 3 20 38

Bien manger dans un endroit sympathique
Brasserie RIEDER
R. SANDOZ
L.-Robert 50a Tél. 3 15 27
SPÉCIALITÉ:
BIÈRE DU SAUMON

Tous vos articles de sport chez le spécialiste
Calame-Sports
Rue Neuve 3

BIÈRES EAUX MINÉRALES LIQUEURS
Paul Ehrbar
Rue de la Charrière 60
Tél. 2 37 94

Droit au but avec
DUCOMMUN SPORTS
La Chaux-de-Fonds

Pour vos fleurs
Floris
Serre 79 - Tél. 2 12 31

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France: Réunion tripartite syndicats - patronat - gouvernement

Organisations syndicales et patronales ont été invitées hier matin par le premier ministre, M. Pompidou, à se réunir samedi après midi pour exposer leur point de vue sur la crise économique et sociale et les solutions à y apporter.

«Le gouvernement souhaite qu'au terme de cette réunion un accord soit réalisé sur les conditions dans lesquelles pourront être poursuivies sans délai les discussions concernant les divers secteurs d'activité intéressés», précise le communiqué officiel.

La CGT (d'influence communiste), la CFDT (d'inspiration chrétienne) et F.O. (d'inspiration socialiste) ont aussitôt fait connaître leur acceptation.

A la veille de la rencontre, les positions sont les suivantes :

Gouvernement (déclaration du premier ministre le 23 mai à l'Assemblée nationale) : « Il s'agit pour le gouvernement d'obtenir de toutes les organisations syndicales des indications précises et complètes sur ce qu'elles cherchent. Si elles veulent obtenir la satisfaction d'un certain nombre de revendications, alors toutes les revendications peuvent être examinées et discutées... dans le secteur privé, les discussions entre organisations patronales et ouvrières ne dépendant pas du gouvernement, mais il peut y pousser... De même le gouvernement est prêt à jouer son rôle de patron vis-à-vis de ce qui dépend de lui — et d'abord des services publics. Il acceptera la discussion sur les demandes « raisonnables » qui lui seront présentées. D'autre part, si certaines décisions à caractère général dépendent du gouvernement, celui-ci est prêt à ouvrir des discussions à leur sujet avec les organisations ouvrières. Il va de soi que de telles discussions ne peuvent se produire et aboutir que si les revendications sont exemptes d'arrière-pensées politiques et, en somme, insurrectionnelles. »

Syndicats : avec des nuances dans leur formulation, les revendications des organisations syndicales se rejoignent, pour l'essentiel, sur les points suivants : abrogation des ordonnances sur la sécurité sociale, augmentation des salaires, garantie de l'emploi, ré-

duction du temps de travail, avancée de l'âge de la retraite, libre exercice de l'activité syndicale dans l'entreprise refonte du système de fiscalité.

Les divergences entre la CGT, la CFDT et F.O. portent sur les réformes de structure, que les deux dernières centrales jugent indispensables, et que la première estime être d'une nécessité secondaire.

Patronat : le CNPF a fait savoir qu'il prendra part à la réunion prévue pour samedi. Le communiqué du CNPF précise que par sa seule prolongation, comme par les conséquences qu'elle peut entraîner, la crise compromet gravement l'avenir de l'économie française. Il incombe au gouvernement de rénover les objectifs et les méthodes de la politique économique pour les adapter à la compétition internationale.

LA GRÈVE FRANÇAISE VUE DE GENÈVE. — La situation aux postes de douane à la frontière franco-genevoise n'a pas évolué depuis le début de la grève des douaniers français dans la nuit de lundi. Dans certains postes, la grève est totale. Dans d'autres, comme à Moillesulaz, certains fonctionnaires non syndiqués ou appartenant à d'autres services que les douanes, sont en place, mais le contrôle des voyageurs ne paraît pas très efficace.

En ce qui concerne les liaisons aériennes, certains vols Swissair, à destination de Nice notamment ont pu être assurés. En revanche, aucune liaison n'a pu être assurée entre Paris et Genève-Cointrin. Notre compagnie nationale va effectuer un vol spécial à destination d'Alger, à partir de Genève, à l'intention d'un fort groupe de Français qui, placés dans l'impossibilité d'utiliser Orly, avaient gagné Cointrin par cars.

Enfin, la situation ferroviaire n'a subi aucun changement. Tout trafic avec la France est toujours suspendu aux gares des Eaux-Vives et de Cornavin qui n'a aucune liaison, même téléphonique, avec les responsables de la SNCF.

M. STEWART À BONN

Michael Stewart, ministre britannique des Affaires étrangères, est arrivé hier matin à Bonn venant de Moscou. Le chef du Foreign Office, qui vient d'avoir des entretiens avec son homologue soviétique, M. Gromyko, a déclaré à sa descente d'avion qu'il avait plaidé, lors de ses conversations à Moscou, pour la politique de détente du Gouvernement fédéral allemand. Toutefois, a-t-il précisé, la réaction du Gouvernement soviétique à cet égard est restée négative.

Dans la question des accès de Berlin, a encore confié M. Stewart, les divergences entre les gouvernements

britannique et soviétique n'ont pu être aplanies.

Le ministre britannique des Affaires étrangères a été reçu en fin de matinée par Willy Brandt, son homologue ouest-allemand avec lequel il a eu une conversation en tête à tête. Des entretiens germano-britanniques dans un cadre élargi ont eu lieu dans l'après-midi sur le problème de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun des relations Est-Ouest, de la question allemande, de la politique soviétique à l'égard de Bonn et du problème du libre accès à Berlin.

VIETNAM-USA : accusations, mais non rupture

La conférence de presse du porte-parole nord-vietnamien, M. Nguyen Thanh Le, hier après midi, a porté sur l'intensification des efforts militaires américains et des actes de guerre américains au Vietnam. M. Nguyen Thanh Le a commencé sa conférence de presse en évoquant notamment l'accroissement « considérable » des missions de l'aviation américaine au-dessus de la partie méridionale du Vietnam du Nord depuis le 1^{er} mai 1968.

Pour les observateurs, cette conférence de presse serait en quelque sorte une réponse indirecte à l'allocution prononcée jeudi par le président Johnson, qui a déclaré que les infiltrations nord-vietnamiennes vers le Vietnam du Sud s'étaient beaucoup renforcées depuis l'arrêt partiel des bombardements américains contre le Vietnam du Nord.

Le porte-parole a indiqué qu'à Hanoi le premier ministre de la RDV, M. Pham Van Dong, qui participait au premier congrès des combattants des services des communications et des transports, a dénoncé l'attitude « obstinée et perfide » du représentant américain aux conversations de Paris. Le porte-parole a cependant confirmé que la prochaine séance de ces conversations aurait bien lieu lundi matin, indiquant ainsi clairement qu'il n'y a pas de rupture.

● **AMMAN.** — On déclare vendredi à Amman qu'un comité constitutif aurait été créé dans la capitale jordanienne dont la tâche sera d'élire les membres d'une assemblée nationale palestinienne de laquelle feraient partie ensuite tous les Palestiniens vivant en exil. L'assemblée ouvrirait sa session dans la première semaine de juillet.

● **BRUXELLES.** — Une petite bombe à retardement, placée par des inconnus dans le sous-sol de l'immeuble occupé par les services culturels de l'Ambassade des Etats-Unis à Bruxelles a explosé vendredi matin. La détonation a brisé quelques vitres et provoqué des dégâts dans l'appartement du gardien.

● **MOSCOU.** — L'agence Tass annonce que l'URSS a lancé hier un nouveau satellite artificiel de la terre, le Cosmos-221.

● **QUÉBEC.** — Un engin a fait explosion dans la nuit de jeudi à vendredi près du Consulat américain de Québec. Plusieurs vitres ont été brisées et la porte d'entrée a été fendue. Il n'y a pas de victime. La police enquête.

● **LONDRES.** — « Le Gouvernement britannique n'a pas l'intention d'imposer des restrictions directes sur les importations », a déclaré Roy Jenkins, chancelier de l'Echiquier, en répondant à la Chambre des communes à des questions sur le nouveau resserrement du crédit annoncé.

LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ
La Suisse et la Convention européenne des droits de l'homme

Le Conseil fédéral vient de publier ses lignes directrices pour la législation qui a commencé après les élections fédérales de l'automne dernier.

Parmi les nombreux projets, il en est un qui touche notre politique étrangère. La Suisse est devenue membre à part entière du Conseil de l'Europe. Après de nombreuses et longues hésitations, l'escargot est sorti de sa coquille — sans prendre le mors aux dents, rassurez-vous !

Parmi les devoirs imposés à notre pays comme conséquences de son adhésion, il y a une convention bien embarrassante : la Convention européenne des droits de l'homme. Notre pays qui se prétend très démocratique ne peut adhérer à cette convention qu'en accordant le droit de vote et d'éligibilité aux femmes ! Il n'existe que dans quatre cantons suisses sur vingt-cinq (Genève, Vaud, Neuchâtel et Bâle-Ville) pour les votations et les élections cantonales et communales et dans quelques communes bernoises pour les affaires communales seulement. Sur le terrain fédéral, on ne voit encore rien venir. Le Tessin et le canton de Zurich ont rejeté des initiatives cantonales concernant le suffrage féminin l'an dernier encore.

Autre obstacle, les articles constitutionnels concernant les jésuites et l'interdiction de créer de nouveaux couvents qui sont une atteinte à la liberté religieuse. Il y a encore d'autres mesures moins importantes et anachroniques comme l'interne administratif qui existe encore dans certains cantons.

A ces obstacles viendra s'ajouter bientôt un nouvel article de cette convention concernant les objecteurs de conscience. En effet, la Commission ju-

ridique du Conseil de l'Europe a proposé à l'unanimité, le 11 janvier 1967, à l'Assemblée le projet de résolution suivant :

« L'Assemblée rappelant l'article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme qui fait obligation aux parties contractantes de garantir la liberté de religion et de conscience de l'individu, déclare :

» A Principes de base

» 1. Les personnes astreintes au service militaire qui, pour des motifs de conscience ou en raison d'une conviction profonde d'ordre religieux, éthique, moral, humanitaire, philosophique ou autre de même nature, refusent d'accomplir le service armé, doivent avoir un droit subjectif à être dispensées de ce service.

» 2. Dans les Etats démocratiques, fondés sur le principe de la prééminence du droit, ce droit est considéré comme découlant logiquement des droits fondamentaux de l'individu garantis par l'article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme.

» C. Service de remplacement

» 1. Le service de remplacement à accomplir au lieu du service militaire doit avoir au moins la même durée que le service militaire normal.

» 2. Il faut assurer l'égalité, tant sur le plan du droit social que sur le plan financier, de l'objecteur de conscience reconnu et du soldat qui assure le service militaire normal.

» 3. Les gouvernements intéressés doivent veiller à ce que les objecteurs de conscience soient employés à des tâches utiles à la société ou à la collectivité — sans oublier les besoins multiples des pays en voie de développement. »

Le point B concerne la procédure à suivre.

Vu l'unanimité du comité d'experts, il est probable que l'Assemblée et le Conseil des ministres acceptent d'inscrire ce nouveau droit dans la Convention européenne que la Suisse ne pourrait pas signer avant d'avoir accepté le droit de l'individu à l'objection de conscience.

Le Conseil fédéral, fort embarrassé de ne pouvoir signer la Convention européenne des droits de l'homme, propose dans ses directives de la signer quand même « avec réserves » !!

C'est une honte pour notre pays et notre démocratie retardataire. Si chaque Etat pouvait signer « avec réserves » pour tout ce qui n'est pas démocratique chez lui, les Etats totalitaires comme l'Espagne, le Portugal et la Grèce pourraient signer « avec réserves » ! et faire ainsi de la Convention européenne des droits de l'homme un chiffon de papier. Comment le Tribunal européen qui autorise tout citoyen des Etats membres à recourir contre son gouvernement concernant toute violation des droits de l'homme pourrait-il fonctionner si chaque Etat pouvait faire usage de ses « réserves » pour violer de diverses manières les droits de l'homme les plus élémentaires.

J'espère donc que le Conseil de l'Europe n'admettra pas la signature de la Suisse « avec réserves » et lui fera savoir qu'elle doit appliquer les droits de l'homme dans son propre pays avant de signer une convention de cette importance. Sinon c'est le Conseil de l'Europe qui serait déconsidéré.

JULES HUMBERT-DROZ.

LETTRE DE BELGRADE

Vers la convocation d'une conférence des non-alignés

Si les Yougoslaves sont formellement opposés à la réunion d'un concile communiste mondial, ils déploient actuellement une intense activité diplomatique en vue de la convocation prochaine d'une conférence des pays non-engagés et pacifiques. Les voyages afro-asiatiques que le président Tito a effectués au cours de cette année ont servi à poser les jalons de cette conférence qui se tiendra sans doute à Addis-Abeba au début de 1969. En plus des pays non-alignés, il est prévu d'inviter ceux qui pratiquent une politique proche de celle du non-alignement mais qui sont engagés par des alliances politico-militaires contractées soit avec l'Est soit avec l'Ouest. Ce serait le cas pour la Roumanie, la Tchécoslovaquie, certains pays nordiques, le Pakistan et la France. Notons au sujet de cette dernière que le général de Gaulle s'est entretenu à Bucarest avec l'ambassadeur de Yougoslavie accrédité en Roumanie et lui a notamment déclaré qu'il était du même avis que le maréchal Tito en ce qui concerne la situation internationale, avis exprimé dans une lettre que le président yougoslave lui a fait parvenir il y a plus d'un mois. Le choix des pays pacifiques qui seront invités dépendra des conversations préliminaires en cours.

La politique de non-alignement a prouvé son caractère progressiste. Ses

adeptes n'ont pas ménagé leurs efforts pour soutenir le peuple algérien dans sa lutte pour la liberté ; la conférence de Colombo a fait cesser les hostilités sino-indiennes en trouvant une solution équilibrable au problème qui opposait les deux parties ; la conférence du Caire en 1962 a souhaité que l'ONU convoque la réunion d'une conférence économique internationale qui serait chargée d'étudier les problèmes du développement ; c'est également aux non-alignés que revient, pour une bonne part, la création du « groupe des 77 ».

Quand il s'est agi de prendre une position commune face au conflit israélo-arabe, certains non-alignés se sont distancés de l'Inde et de la Yougoslavie. Cela provient du fait que les pays ayant opté pour une telle politique n'ont jamais eu l'intention de créer sur cette base une nouvelle organisation internationale. L'existence d'une telle organisation serait en contradiction avec cette politique. En proclamant leur attachement au non-alignement, les pays en cause n'ont contracté aucun engagement déterminé quant aux questions litigieuses qui peuvent apparaître sur la scène mondiale. Lorsqu'ils doivent se prononcer dans des cas concrets, ils s'inspirent de ces principes. Cela ne veut pas dire qu'ils doivent tous les interpréter de la même manière. Si les non-alignés ont suivi des voies diffé-

rentes, certains se confinant même dans la passivité à la suite de la guerre du Proche-Orient, il est erroné de dire qu'ils ont renoncé pour autant au non-alignement. Ils se sont laissés guider par des considérations particulières, en considérant que dans des circonstances données, ils avaient intérêt à se démarquer des positions prises par d'autres pays non-engagés.

Cette conférence qui suivra celles du Caire (1962) et de Belgrade (1964) traitera des questions concernant l'amorce du processus d'émancipation politico-économique de tous les pays ; du traité de non-prolifération des armes nucléaires ; et surtout les moyens de prévenir toute ingérence étrangère dans les affaires intérieures d'autrui.

Avec Nehru, Nkrumah, Soukarno, Ben Bella et Nasser, Tito avait formé une sorte de « direction du tiers monde ». Les quatre premiers ayant disparu de la scène politique, Tito a risqué le titisme pour sauver le dirigeant égyptien. Il a en partie réussi, mais jusqu'à quand et à quel prix ? Indira Gandhi, Haïlé Sélassié, Boumédiène et Suharto ont repris le flambeau du non-alignement. Souhaitons que l'œuvre qu'il leur incombe de revivifier soit reconstruite à sa juste valeur et lutte pour l'épanouissement des peuples dans la paix si désirée.

JEAN-CLAUDE PRINCE.

EN QUELQUES LIGNES

● **ATHENES.** — La Croix-Rouge internationale réclame, dans son nouveau rapport sur les détenus politiques en Grèce, la dissolution du camp des déportés sur l'île de Yaros et de meilleures conditions de vie pour les déportés de l'île de Leros.

● **COLORADO SPRINGS.** — L'un des plus gros satellites artificiels américains, l'Echo-1 est retombé sur la terre. Le commandant de la défense aérienne américaine, qui annonce la chose, ajoute que le satellite a tourné durant sept ans autour de la terre. Echo-1 fut lancé le 12 août 1960 du Cap Kennedy, qui s'appelaient alors Cap Canaveral.

● **NEW YORK.** — Au cours d'un discours électoral prononcé à New York, M. Hubert Humphrey, vice-président des Etats-Unis et candidat démocrate

à l'élection présidentielle, s'est déclaré en faveur de mesures en vue d'un désarmement général et d'une réduction des effectifs des troupes de l'OTAN et de celles du Pacte de Varsovie. Cela constituerait à son avis une contribution à la diminution de la tension dans le monde.

● **DUSSELDORF.** — Des vandales ont saccagé six tombes au cimetière juif de Geilenkirchen (Rhénanie du Nord-Westphalie) et ont peint des croix gammées sur trois monuments.

● **BUDAPEST.** — Après deux jours d'entretiens avec M. Peter, ministre hongrois des Affaires étrangères, M. Hajek, chef de la diplomatie tchécoslovaque, a quitté vendredi Budapest par la route pour Bratislava.

● **MADRID.** — Après un voyage aux Etats-Unis, M. Habib Bourguiba, chef de l'Etat tunisien, est arrivé vendredi en Espagne pour une visite officielle de trois jours. M. Bourguiba a été salué à sa descente d'avion à l'aéroport de Madrid par le général Franco.

● **NEW YORK.** — Le mystère entourant la disparition de l'assassin présumé du pasteur noir Martin Luther King grandit à mesure que le temps s'écoule et les bruits relatifs à l'action de la police que l'on accuse d'avoir failli à sa tâche dans cette affaire vont bon train. Certaines personnes vont même jusqu'à penser que la FBI n'a intentionnellement pas mis en branle tout son appareil de recherche.

● **GENÈVE.** — La 21^e assemblée mondiale de la santé a pris fin vendredi à Genève.